

CONSEIL DES MINISTRES

REVALORISATION DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DE RETRAITE, BAISSÉ DES INTÉRÊTS BANCAIRES, STATUTS DES CORPS MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

Les mesures annoncées entérinées

■ PAGE 24



COMMÉMORATION DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

«LE DOSSIER DE LA MÉMOIRE NE PEUT FAIRE L'OBJET DE CONCESSION OU DE MARCHANDAGE» .LIRE EN PAGES 2-3-4-5



OPÉRATIONS MILITAIRES DE L'OCCUPANT SIONISTE À RAFAH
L'ALGÉRIE CONDAMNE DANS LES TERMES LES PLUS FERMES

■ PAGE 24



FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

La Chine, invité d'honneur

■ PAGE 13

COMMÉMORATION DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

SALAH GOUDJIL

«Une tragédie pour la nation et pour le pays»

Lors d'une conférence à Djamaâ El Djazaïr à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire et du 79^e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, Goudjil a expliqué que les massacres du 8 Mai 1945 étaient «une tragédie pour la nation et pour le pays», rappelant que «la religion et la lutte au service de la patrie formaient un tout indissociables». A cette occasion, le président du Conseil de la nation a évoqué des stations importantes de la glorieuse guerre de Libération et du combat libérateur face à l'atrocité du colonisateur français, à l'appareil répressif et aux plans vils visant à écraser l'identité nationale et à effacer notre référence religieuse authentique, sans compter son acharnement à annihiler l'appartenance séculaire à la nation algérienne.

Rappelant les valeurs de nos valeureux moudjahidine, les exploits et le génie des artisans de la Révolution, Goudjil a mis en exergue leur engagement collectif marqué par leur lutte commune et leur attachement à l'unité nationale.

Le président de la chambre haute du Parlement a relevé, dans ce sens, «le lien entre la religion et la lutte au service de la patrie», soulignant que la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954 «restera notre référence pour toujours». Goudjil a également saisi l'occasion de la Journée nationale de la mémoire pour exprimer

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION, Salah Goudjil, a affirmé, hier à Alger, que les massacres commis par le colonialisme français le 8 mai 1945 étaient «une tragédie pour la nation et pour le pays», soulignant que tout au long de l'ère coloniale, le peuple algérien a été victime d'un génocide et de tentatives d'effacement de son identité et de sa référence religieuse.



Photo : Larbi L.

«sa gratitude au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour ses efforts inlassables et son attachement à suivre le dossier de la mémoire collective de la nation». Il a également exprimé «sa profonde gratitude et toute sa considération envers l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, qui demeure

constamment au service de la nation et du peuple», saluant «son engagement indéfectible dans l'accomplissement de toutes ses missions nationales, tout au long des différentes étapes et périodes».

Pour sa part, le recteur de Djamaâ El Djazaïr, Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceni, a adressé ses plus sincères saluta-

tions aux moudjahidine de la guerre de Libération pour les sacrifices consentis pour la patrie, soulignant que «Djamaâ El Djazaïr, en sus d'être une réalisation importante dont l'Algérie est fière, est aussi une réponse des chouchou d'El Mohammadia à ceux qui ont souillé la terre pure d'Algérie».

A cette occasion, Goudjil a signé le registre d'Or de Djamaâ El Djazaïr, exprimant sa fierté de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de consacrer le 8 mai de chaque année à la mémoire nationale, saluant ses efforts constants et son attachement à suivre le dossier de la mémoire.

A l'issue des activités de cette conférence, le moudjahid Salah Goudjil a été honoré par le recteur de Djamaâ El Djazaïr. Cette conférence a été marquée par la présence du président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mohamed-Chafik Mesbah, du conseiller auprès du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de la culture, des affaires religieuses et des zawaïas, Mohamed-Seghir Saâdaoui, de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar, de personnalités politiques et historiques, et de représentants d'organes et d'institutions nationales.

COMMUNE D'HÉLIOPOLIS (GUELMA)

Témoin impassible des crimes des forces coloniales

À l'entrée sud de la commune d'Héliopolis (Guelma), surplombant l'oued Seybouse depuis le flanc de la colline de «Kef El Boumba», se dresse une stèle commémorative rappelant les crimes abjects de l'armée coloniale française lors des massacres du 8 Mai 1945. Le monument, érigé il y a plusieurs années pour vaincre l'oubli, fait surtout ressurgir, à l'heure où l'Algérie commémore le 79^e anniversaire des massacres perpétrés le 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, le souvenir douloureux des tueries collectives d'Algériens dont les cadavres ont été jetés dans des fosses communes, en plusieurs endroits de la région de Guelma.

Même si, aujourd'hui, il ne subsiste plus de témoins ayant vécu ces événements sanglants, les déclarations écrites et les témoignages enregistrés sur des supports audiovisuels, recueillis par des historiens de la bouche de nombreuses personnes ayant vécu la barbarie coloniale, décédées depuis, de même que certains récits transmis oralement et conservés dans la mémoire collective de la région, ne laissent planer aucun doute sur l'horreur et le caractère inhumain des crimes commis par le colonialisme français au cours de l'été 1945. Des centaines de témoignages décrivant, souvent dans les moindres détails, la répression brutale des forces d'occupation, renseignent, en effet, sur la barbarie et l'inhumanité qu'illustrent les exécutions de masse de milliers d'innocents dont les corps ont été jetés sans ménagement dans les «charniers de la honte» de «Kef El Boumba», puis brûlés pour ne laisser aucune trace du forfait. Le directeur du musée du moudjahid de Guelma,



Yacine Chaâbane, également écrivain et chercheur en histoire, a déclaré à l'APS que la colline visible à l'entrée de la commune d'Héliopolis, à environ 3 km au nord de la ville de Guelma, «était autrefois une zone forestière».

Chaâbane précise que l'appellation de «Kef El Boumba» s'explique par le fait qu'une bombe y a été larguée par les avions alliés pendant la Seconde Guerre mondiale pour détruire un pont qui enjambait l'oued Seybouse, sur l'actuelle route nationale n°21 reliant Guelma à Annaba.

Il ajoute que tous les témoignages recueillis par le musée, dont celui du défunt moudjahid Youcef Benmahjoub, confirment qu'il y a 79 ans, «la gendarmerie française, avec l'aide des milices formées par les colons, a commis l'un des crimes les plus monstrueux de l'histoire contemporaine en faisant venir dans la butte forestière de Kef El Boumba, depuis le siège de la gendarmerie, des

casernes et des postes de police, des dizaines de prisonniers qui furent obligés de creuser de leurs mains des fosses dans lesquelles ils furent jetés après avoir été exécutés par balles». Pour sa part, le P^r Mohamed Chergui, enseignant d'histoire à l'Université Badji-Mokhtar d'Annaba, indique que les nombreuses recherches qu'il a effectuées sur les massacres du 8 Mai 1945 «s'appuient sur de nombreux témoignages et des rapports sécuritaires et administratifs rédigés par les services coloniaux de l'époque».

DES FOSSES COMMUNES

Selon lui, il n'y a pas uniquement «Kef El Boumba» qui témoigne encore de l'atrocité des crimes coloniaux, car il existe de nombreux autres endroits de la région de Guelma qui ont été le théâtre de crimes «tout aussi monstrueux». Il ajoute que «les cadavres de dizaines de victimes de ces crimes, restés sans sépulture, ont fini par se putréfier en raison de la chaleur de l'été, offrant une autre

excuse à l'occupant pour creuser des fosses communes et les y jeter, ou alors pour les brûler dans les fours à chaux de la ferme Marcel-Lavie de sinistre mémoire». De son côté, le D^r Ramdane Boureghda, du département d'histoire et d'archéologie de l'Université de Guelma, rappelle qu'au moment de ces événements, «Guelma, qui n'était qu'une petite sous-préfecture relevant du département de Constantine, comptait moins de 20.000 habitants (15.000 musulmans et 4.500 colons européens)». Pour ce spécialiste, «c'est le sous-préfet André Achiary qui mit le feu aux poudres en faisant tirer sur des manifestants qui participaient à une marche pacifique, le 8 mai 1945, pour réclamer l'indépendance de l'Algérie». C'est alors que les choses prirent une «tournure sanglante», affirme Boureghda. Ce dernier souligne également qu'un rapport de sécurité datant du 27 juillet 1945 fait référence à la présence d'un charnier à l'angle de la route d'Héliopolis et du carrefour menant à la commune d'El Fedjoudj. Il y existe, assure-t-il, 4 fosses contenant, chacune, au moins 20 corps. Selon lui, le rapport indique également que les corps de 500 musulmans assassinés ont été exhumés et transportés jusqu'aux fours à chaux de Marcel Lavie, transformés en fours crématoires, où ils furent brûlés.

11 SITES DE MASSACRES ET 18.000 MARTYRS

Les documents détenus par la représentation de wilaya de la Fondation 8-Mai 1945, fondée en 1995 spécifiquement pour lutter contre la culture de l'oubli, stipulent que la wilaya de Guelma compte 11 sites de massacres et plus de 18.000

martyrs tombés lors de ces événements sanglants. Chacun des sites inventoriés a sa propre histoire. Il y a d'abord le petit pont de la commune de Belkheir où une famille entière a été froidement exécutée, dont un enfant de 12 ans et une mère enceinte de six mois.

Les Guelmis n'ont pas oublié, non plus, les berges de l'oued Seybouse dans la commune de Boumahra-Ahmed, où les Français ont assassiné des dizaines de personnes avant de les jeter dans l'eau, ni l'ancienne caserne du centre de Guelma où subsistent encore les restes de la guillotine qui servit à l'exécution de plusieurs participants à la marche du 8 mai 1945. Si d'autres lieux dans les communes de Khezara, d'Aïn Larbi et d'Oued Cheham racontent aussi de douloureuses histoires d'assassinats, de tueries collectives et d'exactions de toutes sortes, les habitants de la région de Guelma gardent en mémoire deux faits particulièrement horribles, rapportés par des témoins.

Il s'agit d'abord du martyr subi par Fatima-Zohra Regui, qui appartient à l'une des familles qui ont payé un tribut particulièrement lourd pour leur liberté. Cette femme avait été prise à partie par les milices qui l'ont violemment torturée et fait subir les pires sévices, avant de lui trancher les seins sous les yeux de ses propres frères, Hafid et Mohamed, pour la brûler ensuite dans les fours à chaux de Lavie. L'histoire d'un Algérien dénommé Moumeni est non moins atroce puisque cet homme avait été battu avant d'être crucifié, les mains et les pieds cloués à un mur de la gendarmerie de Guelma, jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

COMMÉMORATION DES MASSACRES DU 8 MAI 1945 LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

«Le dossier de la mémoire ne peut faire l'objet de concession ou de marchandage»

«Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur son vertueux Messager,

Chères citoyennes, chers citoyens, Nous commémorons, le 8 mai, la Journée nationale de la mémoire et en ce jour anniversaire, nous nous remémorons les massacres du 8 mai 1945 commis par le colonisateur avec une extrême brutalité et cruauté pour réprimer un mouvement national militant grandissant ayant abouti à des manifestations massives exprimant la révolte du peuple algérien et son aspiration à la liberté et à l'émancipation. Ce fut, alors, l'annonce retentissante de l'imminence du déclenchement de la lutte armée le 1^{er} Novembre 1954. Dans ce soulèvement historique et mémorable, le peuple algérien a été l'artisan d'une épopée à Sétif, Guelma, Kherrata, Aïn Témouchent et dans d'autres villes algériennes, qui a surpris et dérouter le colonisateur au point de commettre un génocide, un crime contre l'humanité. Des scènes horribles qui incarnent un moment historique décisif ayant transformé les luttes du mouvement national au fil des décennies en affrontement armé, dirigé, par la suite, par des hommes imprégnés de l'esprit militant qui ont déclenché la guerre de Libération et l'ont mise dans la rue pour la voir portée par tout un peuple. Nous avons fait de l'anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, dont le peuple a payé un lourd tribut avec quarante-cinq mille mar-

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE, A ADRESSÉ, HIER, UN MESSAGE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE, commémorant le 79^e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945.



tyrs, une Journée nationale de la mémoire, en glorification des chapitres du parcours national, riche en luttes, de génération en génération, depuis que le colonisateur a foulé notre terre pure. Les manifestations du 8 Mai 1945 ont été l'une des étapes sanglantes que l'histoire moderne a retenues comme

exemples, des plus éloquents, de rejet du colonialisme et d'attachement à la liberté et à la dignité, et aussi de sacrifices et de drames endurés par les peuples colonisés en tant que prix à payer pour la libération de l'injustice et de la domination, et pour le recouvrement de la souveraineté nationale.

Citoyennes, citoyens,

L'intérêt de l'Etat pour la question de la mémoire repose sur l'appréciation de la responsabilité nationale dans la préservation du legs glorieux des générations et découle de la fierté de la nation de son passé honorable mais aussi des immenses sacrifices du peuple dans l'histoire

ancienne et moderne de l'Algérie, en vue de repousser les convoitises et barrer la route aux ennemis qui n'ont eu de cesse de tenter d'avoir raison de son unité et de sa force ; leur filiation continue, à ce jour, de cibler notre pays. Le dossier de la mémoire est inaliénable et imprescriptible, et ne peut faire l'objet de concession ou de marchandage. Il restera au centre de nos préoccupations, jusqu'à ce qu'il jouisse d'un traitement objectif, audacieux, qui rende justice à la vérité historique. Tout en soulignant notre orientation vers l'avenir, dans un climat de confiance, je considère que la crédibilité et le sérieux sont une revendication fondamentale en vue de parachever les mesures et les démarches inhérentes à ce dossier sensible et délicat et à ce qu'il représente pour le peuple algérien fier de son long parcours militant national et de sa lutte armée amère et fidèle aux chouhada et au message de Novembre. Alors que nous commémorons cet anniversaire en signe de glorification de notre histoire nationale et en consécration du principe de fidélité à ses artisans, qui l'ont façonné avec des rivières de sang, nous nous inclinons avec déférence à la mémoire de leurs âmes pures, et renouvelons notre fidélité à leur serment et à la préservation de leur legs et leur mémoire, tout suivant leur voie vers une Algérie forte et souveraine.

Vive l'Algérie Gloire et éternité à nos valeureux martyrs».

Prélude au 1^{er} Novembre 1954

Le 8 Mai 1945 est le jour où l'Allemagne nazie avait capitulé annonçant ainsi la victoire des Alliés et la fin de la Seconde guerre mondiale. Mais pour les Algériens, ce jour-là reste à jamais un traumatisme collectif. Pour chaque Algérien, les villes de Guelma, Sétif, Kherrata évoquent assurément le massacre de milliers d'Algériens par l'armée française et les milices des colons. Cette tuerie de masse qui a débuté en cette date fatidique, s'est poursuivie des semaines après et a touché d'autres régions comme Annaba et Béjaïa. Durant la journée du lundi 7 mai 1945, les Amis du Manifeste et de la Liberté (AML), mouvement fondé par Ferhat Abbas, le 14 mars 1944 pour exiger l'indépendance de l'Algérie, mettent la dernière touche aux préparatifs d'un défilé prévu le lendemain, officiellement pour fêter la victoire sur l'Allemagne nazie, mais destiné, en réalité, à réclamer la libération du peuple algérien du joug colonial.

L'administration coloniale autorise la marche, mais à condition que ne soient déployés que des drapeaux français. Mardi 8 mai 1945, vers 7 heures du matin, des milliers de manifestants sont déjà rassemblés près de la mosquée de la Gare (aujourd'hui mosquée Abou Dhar Al Ghafari) et débordent jusqu'à la route de Bougie, à plusieurs centaines de mètres de là. Ils affluent de tous les quartiers de la ville et de tous les villages environnants, car le mardi est jour du marché hebdomadaire à Sétif. Vers 8h30, le cortège s'ébranle avec, à sa tête, 200 à 250 jeunes louveteaux des Scouts musulmans algériens, en tenue, et impeccablement alignés en rangées de huit, avec au cou un foulard vert, blanc et rouge.

Après avoir désigné leur camarade Bouzid Saâl pour porter l'étendard algérien, les scouts entament une marche comprenant 15.000 à

20.000 personnes. La procession grossit dès la bifurcation sur l'avenue Georges-Clémenceau (aujourd'hui avenue du 8-Mai 1945), des centaines de personnes arrivant de la place de la Porte de Biskra, au sud de la ville, et d'autres quartiers de Sétif. Un témoin, alors jeune scout, Mohamed El Hadi Cherif (décédé il y a deux ou trois ans), avait indiqué à l'APS que les scouts entonnèrent aussitôt «Min Djibalina» (de nos montagnes) cependant que des dizaines de banderoles apparaissaient sur lesquelles on pouvait lire : «Vive l'Algérie libre et indépendante», «A bas la France», «Libérez Messali».

Arrivés face au café de France, et alors qu'ils s'apprêtaient vers les Monuments-aux-Morts pour y déposer une gerbe de fleurs à la mémoire des victimes de la Seconde Guerre mondiale (tel que mentionné sur la demande d'autorisation du défilé), les officiers de police Olivieri et Valère, qui surveillaient la marche depuis une voiture à l'arrêt, au volant de laquelle se tenait leur chef, le commissaire Tort et un inspecteur répondant au nom de Haas. Ne supportant pas la vue du drapeau algérien, ils sortirent de la voiture et se dirigèrent vers Bouzid Saâl, lui intimant l'ordre de baisser le drapeau, souligne Abdelhamid Salakdji, président de la Fondation du 8-Mai 1945. Et un youyou strident fusa, déchirant le silence. Les deux officiers après avoir vainement tenté d'arracher le drapeau des mains de Saâl qui s'y agrippa de toutes ses forces au point de tomber, dégainèrent et lui tirèrent dessus, paniqués, sans doute, par le mouvement de foule que provoqua la chute au sol du jeune scout (ce dernier rendra l'âme, environ une heure après son évacuation à l'hôpital).

Les deux coups de feu, dont l'un atteignit Saâl à la poitrine, raconte Salakdji, furent suivis d'un silence pesant, malgré la présence de



milliers de personnes. Un silence subitement interrompu par le long youyou d'une femme qui observait la scène depuis son balcon. Plus que les coups de feu, ce youyou fut le véritable déclencheur des manifestations qui s'ensuivirent, soutient Salakdji. Ce fut alors la débâcle, les gens couraient dans tous les sens, les Français se bousculaient pour se mettre à l'abri, tandis que résonnaient, par intermittence, des coups de pistolet et des rafales de mitraillettes. La confusion était indescriptible, affirme Salakdji. Plusieurs colons furent tués, qui par balle qui poignardé, dont le maire de Sétif, Edouard Deluca, et un ancien président du tribunal dénommé Vaillant. «Par qui ? Personne ne le saura, possiblement par des manifestants et possiblement, aussi, par d'autres Français d'Algérie qui les accusaient de vichysme», avait confié un témoin, alors

jeune scout, Mohamed El Hadi Cherif. Cet épisode sanglant avait donné lieu à une répression barbare, inhumaine et disproportionnée. Une véritable chasse aux autochtones s'organisa dès l'après-midi à Sétif et dans d'autres villes. Ces représailles françaises se poursuivirent des semaines durant. A Sétif, mais aussi à Kherrata et à Guelma. Des douars entiers ont été décimés, des villages incendiés, pilonnés et des familles brûlées vives. Au final, ce sont pas moins de 45.000 Algériens qui seront assassinés. 10 ans plus tard, la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 a éclaté. Ainsi, débuta une autre épreuve pour le peuple algérien dans sa quête de la liberté et de l'indépendance qui advient en 1962. Pour certains historiens, cette période de répression effroyable a été le prélude à la guerre de Libération nationale.

■ Karima Dehiles/APS

COMMÉMORATION DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

RAPATRIEMENT DES RESTES DES CRÂNES DE RÉSISTANTS ALGÉRIENS EN 2020

L'Algérie déterminée à récupérer tout son patrimoine historique

L'ALGÉRIE SOUS TEBBOUNE A FAIT DU DOSSIER DE LA MÉMOIRE et de la récupération de tout son patrimoine historique et culturel qui se trouve à l'étranger, une priorité.

« **N**ous avons fait de l'anniversaire des massacres du 8 mai 1945, dont le peuple a payé un lourd tribut avec quarante-cinq mille martyrs, une journée nationale de la mémoire, en glorification des chapitres du parcours national, riche en luttes, de génération en génération, depuis que le colonisateur a foulé notre terre pure », a affirmé, hier, le président de la République, dans un message adressé à cette l'occasion. Et au président Tebboune de souligner que « l'intérêt de l'Etat pour la question de la mémoire repose sur l'appréciation de la responsabilité nationale dans la préservation du legs glorieux des générations et découle de la fierté de la nation de son passé honorable, mais aussi des immenses sacrifices du peuple dans l'histoire ancienne et moderne de l'Algérie, en vue de repousser les convoitises et barrer la route aux ennemis qui n'ont eu de cesse de tenter d'avoir raison de son unité et de sa force. » Et de poursuivre en déclarant que « leur filiation continue, à ce jour, de cibler notre pays ».

Le président de la République a tenu aussi à rappeler, à l'occasion de



la commémoration du 79^e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, que « le dossier de la mémoire est inaliénable et imprescriptible, et ne peut faire l'objet de concession ou de marchandage. Il restera au centre de nos préoccupations, jusqu'à ce qu'il jouisse d'un traitement objectif, audacieux, qui rende justice à la vérité historique ». Le président Tebboune ne manquera pas aussi d'ajouter que « tout en soulignant notre orientation vers l'avenir, dans un climat de confiance, je considère que la crédibilité et le sérieux sont une revendication fondamentale en vue de parachever les mesures et les démarches inhérentes à ce dossier

sensible et délicat (...). Dans ce sens, il y a lieu de rappeler qu'en juillet 2020, l'Algérie rapatriait les restes de 24 crânes des symboles de la résistance à l'occupation française à l'instar de Mohammed Lamjad Ben Abdelmalek dit Chérif Boubaghla (1854), Cheikh Bouziane des Zaâtchas (1849), Moussa El-Derkaoui, son conseiller militaire, et Si Mokhtar Ben Kouider Al-Titraoui.

Il s'agissait également de la tête momifiée d'Aïssa El-Hamadi, qui fut le lieutenant de Chérif Boubaghla, et le moulage intégral de la tête de Mohamed Ben-Allah

Ben Embarek, lieutenant de l'Emir Abdelkader. Un rapatriement qui a été rendu possible suite à une demande officielle formulée par l'Algérie à la France et des entretiens entre les plus hautes autorités des deux pays.

Le président Tebboune avait annoncé, lors d'une cérémonie officielle organisée à l'occasion du 58^e anniversaire du double anniversaire de l'Indépendance et de la jeunesse, qu'il s'agit d'une première étape de rapatriement des restes mortuaires des résistants algériens, en faisant part de la détermination de l'Etat de poursuivre cette opération jusqu'au rapatriement de l'ensemble des

restes des résistants algériens pour qu'ils soient enterrés en Algérie, pays pour lequel ils se sont sacrifiés.

En fait, l'Algérie sous Tebboune a fait du dossier de la mémoire et de la récupération de tout son patrimoine historique et culturel qui se trouve à l'étranger, sans exclusive, une priorité.

Parmi ce patrimoine, il y a lieu de citer les archives et le canon de Baba Merzoug qui se trouve à Brest en France. En 2023, l'ambassade d'Algérie à Berne a réussi à récupérer un fusil du XIX^e siècle qui était destiné à la vente aux enchères à Zurich, en Suisse.

■ S. M.

CARLOS MARTENS BILONGO, DÉPUTÉ DE LA FRANCE INSOUmise

« Nos deux pays doivent faire plus et mieux »

Entretien réalisé par
Assia Boucetta

Au cœur de débats en France, la question du rapatriement des crânes des résistants algériens, détenus dans des musées français, a suscité des actions concrètes. Carlos Martens Bilongo député du parti La France Insoumise (gauche), s'est engagé avec détermination dans cette démarche. Dans cet entretien, il nous livre ses motivations, les défis rencontrés dans le processus législatif et ses perspectives sur la coopération entre la France et l'Algérie. L'élu expose les fondements éthiques qui sous-tendent sa proposition de loi, soulignant l'importance primordiale de la dignité humaine, même après la mort.

Il évoque sa consternation à la découverte de crânes de combattants algériens entreposés au Musée de l'Homme à Paris, malgré les premières restitutions initiées par le président Macron. Il plaide pour une restitution complète, accompagnée d'un budget dédié à la recherche scientifique pour l'identification des restes. Il insiste enfin sur la nécessité d'une restitution définitive et accompagnée d'un travail d'identification rigoureux, respectant la mémoire des combattants et résistants algériens.

Pouvez-vous nous expliquer les motivations derrière votre proposition de loi visant à la restitution par la France des crânes des résistants algériens ?

Je suis très attaché à la dignité des êtres humains, chaque être doit pouvoir bénéficier, après sa mort, d'une sépulture digne. En 2021, j'ai appris qu'il y avait des crânes de combattants algériens contre la colonisation française qui étaient entreposés au Musée de l'Homme à Paris, malgré la restitution partielle faite par le président Emmanuel Macron. Une loi votée par les deux Chambres puis la publication d'un décret sont nécessaires pour procéder à une restitution définitive. Un budget doit être défini pour les recherches scientifiques afin de faire un travail d'identification.

Quelles sont les principales mesures que vous proposez dans cette loi pour garantir la restitution ?

Une restitution définitive et complète des crânes des combattants et résistants algériens avec un travail d'identification au Musée de l'Homme afin de déterminer l'origine des restes humains.

Quels sont les défis auxquels vous vous attendez à faire face dans le processus législatif pour l'adoption de cette loi ?

Les défis sont le désir pour cer-

tains de vouloir garder les crânes des résistants algériens comme trophées de guerre. Cette volonté de ne jamais vouloir réparer ou évoquer notre histoire coloniale douloureuse est très ancrée dans la société française. Cela se transforme très vite en obstacle ou un défi majeur, car il faut convaincre les Français que cela nous permettrait d'aller de l'avant, ainsi que pour les nouvelles générations ou les moins jeunes qui visitent des musées et qui ne souhaitent pas être dans des lieux culturels où il y a des trophées de guerre.

Comment envisagez-vous la coopération entre la France et l'Algérie dans le cadre de cette restitution ?

Il y a une cérémonie solennelle lors de la restitution partielle en Algérie des crânes qui ont des sépultures définitives au Carré des martyrs du cimetière d'Alger. La France doit faire encore plus dans cette coopération, car il y a d'autres sujets à évoquer après cette restitution nécessaire qui n'a que trop duré. La France et l'Allemagne arrivent à mettre en place plusieurs dispositifs de collaboration bilatérale et je suis convaincu que nous pouvons faire plus et mieux entre nos deux pays.

Pourriez-vous nous parler de l'importance historique et culturelle du rapatriement des crânes algériens pour les deux pays ?



Il y a une charge morale et un devoir de sortir meilleur de ces années sombres. Je pense qu'il y a une nouvelle génération de Français avec d'autres aspirations et qui a cette volonté de faire un chemin avec les pays africains avec qui nous avons déjà un passé commun. De nombreux Français veulent nouer des liens forts avec l'Algérie. Les

Franco-Algériens forment la plus grande communauté en France.

En ce qui concerne la résolution réclamant une journée de commémoration pour les massacres du 17 Octobre 1961, quel message souhaitez-vous transmettre en tant que député ?

Que le pouvoir législatif ait déjà pris acte en votant pour cette journée de commémoration du 17 Octobre 1961. L'exécutif doit en prendre acte. Il faut que la France envoie des messages forts à l'Afrique au travers de cette reconnaissance pour les Algériens. Lorsque je parle d'Afrique, je peux également évoquer le massacre de Thiaroye au Sénégal. Avec mon groupe La France Insoumise, nous souhaitons que le 17 octobre 1961 soit déclaré comme crime d'Etat. Paul Vannier, député du Val d'Oise, a rappelé notre revendication à la tribune de l'Assemblée nationale.

Comment percevez-vous le rôle de la France dans la reconnaissance et la commémoration d'événements tragiques comme celui du 17 Octobre 1961 ?

Il y a d'autres sujets comme les essais nucléaires dans le sud algérien. La France doit faire sa part du chemin avec l'Algérie pour ressortir grandie.

■ A. B.

COMMÉMORATION DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

HISTORIENS

La responsabilité de l'État français établie

LES HISTORIENS s'accordent à dire que les massacres du 8 Mai 1945 ont constitué un tournant décisif dans l'évolution de la pensée de la résistance algérienne et de l'établissement d'une nouvelle approche basée sur la règle selon laquelle «ce qui a été pris par la force ne peut être récupéré que par la force».

L'historien Mustapha Abid est revenu sur le contexte de cette date phare pour rappeler qu'au moment où les Français célébraient la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie à la fin de la Seconde Guerre mondiale, des dizaines de milliers d'Algériens descendaient dans les rues de Sétif, de Guelma et de Kherrata, ainsi que dans d'autres villes du pays, en réponse à l'appel à organiser une marche pacifique pour l'indépendance de l'Algérie. «Contre toute attente, la réaction de l'administration coloniale fut si féroce et violente qu'elle lança une vague de répression sanglante contre les manifestants non armés, tuant plus de 45.000 personnes», rappelle-t-il. Pendant plusieurs semaines, les forces coloniales et leurs milices ont eu recours à toutes les formes de violence, avec des tueries qui n'ont épargné ni enfants, ni femmes, ni personnes âgées. L'historien tient à faire remarquer que jusqu'à ce jour, le rapport de la commission d'enquête «Tubert», du nom du général Paul Tubert, reste la seule source importante sur la vérité sur ce qui s'est passé lors de ces massacres. Si ce document ne dresse qu'une infime

partie de la vérité historique, il évoque toutefois, dit-il, la situation qui prévalait avant le début de ces massacres. Aujourd'hui, recommande Abid, toute la lumière doit être faite sur ces actes criminels et la responsabilité incombe aux historiens et aux instances chargées de la défense de la mémoire nationale. Dans ce sillage, l'historien n'a pas manqué de remercier le chef de l'Etat pour l'instauration de la Journée nationale de la mémoire qui rend hommage aux sacrifices immenses du peuple algérien.

L'historien Sidali Ahmed Messaoud, de l'Université de M'sila, a rappelé, lui aussi, que la Journée nationale de la mémoire est «lourde de sens», car elle incarne une date des plus symboliques de la Révolution nationale. C'est pour lui «un souvenir douloureux qu'a connu l'Algérie pendant la période coloniale» et qui doit être traité sous toutes ses facettes. Il a salué le processus engagé par les autorités algériennes pour la collecte de témoignages au niveau local. Toutefois, il fera remarquer que jusqu'à présent, cet effort se concentre sur la responsabilité militaire, occultant ainsi complètement la responsabilité politique de l'occupant français. «La responsabilité politique doit être



démontrée, et il faut œuvrer à ce que cela se fasse dans le cadre des négociations engagées pour la reconnaissance des crimes commis en Algérie durant la guerre de Libération nationale», a-t-il insisté, relevant que cette responsabilité politique incombe directement au général de Gaulle qui a donné l'ordre de tirer sur des manifestants désarmés. Messaoud rappelle que la presse américaine de l'époque et les consuls étrangers en Algérie ont reconnu ces crimes, «mais la France continue de minimiser l'ampleur de ce génocide en remettant en cause même le nombre de victimes».

Le chargé de l'organique au niveau de l'Association nationale pour la préservation de la mémoire a mis en avant, quant à lui, le rôle primordial que doit assumer le mouvement associatif dans la préservation de la mémoire nationale et la transmission de l'histoire de la glorieuse guerre de Libération aux générations

futures. Il a expliqué que l'Association traite de quatre dossiers importants et a pour mission de conforter l'Etat dans son œuvre visant à protéger les acquis historiques. Il souligne que les massacres du 8 Mai 1945 ont constitué un tournant décisif dans la guerre de Libération nationale. «Il est du devoir de l'élite algérienne d'élucider ces crimes à travers des initiatives communes regroupant des spécialistes et des historiens», juge-t-il. Le responsable a néanmoins reconnu que ce dossier a pris une nouvelle dimension grâce à l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à protéger la mémoire et l'identité nationales. D'ailleurs, souligne-t-il, l'instauration de la Journée nationale de la mémoire s'inscrit dans le cadre des décisions prises par la plus haute autorité du pays visant la glorification des symboles de la Révolution de Novembre 1954.

■ Aya Malak

WAHIBA GUETOUCHE, HISTORIENNE

«L'Algérie poursuivra ses efforts pour faire avancer le dossier de la mémoire»

Entretien réalisé par A. Mehdid

Dans cet entretien, l'enseignante universitaire spécialiste en histoire, Wahiba Guetouche, revient sur les massacres du 8 Mai 1945 commis par l'occupant français. Elle évoque la question mémorielle et estime que l'Algérie va poursuivre ses efforts afin de faire avancer ce dossier épineux dans tous ses principaux axes.

Les massacres du 8 Mai 1945, une halte importante dans l'histoire contemporaine de l'Algérie, témoignent de l'atrocité du colonisateur français ayant commis des crimes de guerre. Pouvez-vous nous rappeler le contexte politique et historique dans lequel ce crime a eu lieu ?

Effectivement, les massacres du 8 Mai 1945 constituent une des haltes historiques décisives de l'histoire de l'Algérie s'agissant des faits ayant dévoilé le vrai visage du colonisateur français et les intentions réelles des autorités françaises, qu'on voulait dissimuler après les promesses faites aux Algériens lors de la Seconde Guerre mondiale. Ces massacres, on le sait tous, ont été perpétrés comme réaction de la part des autorités fran-

çaises contre les manifestations organisées par les Algériens pour célébrer la fin de la Seconde Guerre mondiale et la victoire des Alliés et dans l'espoir surtout que la France tienne sa promesse, à savoir accorder la liberté au peuple algérien après l'avoir aidé contre ses ennemis. Ces manifestations ont été organisées dans la plupart des grandes villes, notamment à l'est du pays (Sétif, Guelma et Kherrata), pour faire tache d'huile en touchant d'autres villes et villages du pays. Les manifestants ont été violemment réprimés et on peut même qualifier ces massacres de génocide commis contre le peuple algérien. Sachant que les autorités françaises avaient accordé une autorisation aux manifestations pour marcher avant de donner l'ordre de tirer à balle réelle sur les manifestants.

La France coloniale, par cette réaction violente, visait un retour en force sur la scène internationale après la débâcle subie par son armée au début de la Seconde Guerre mondiale. Mais elle faisait aussi face à un Mouvement national en plein essor et dont les revendications s'orientaient, de plus en plus, vers l'indépendance. Justement, le contexte politique de ces massacres du 8 Mai a été marqué par une prise de conscience chez les



Algériens qui s'est traduite par la création des Amis du Manifeste et de la Liberté (AML) en mars 1944, en plus de l'activité intense qu'a connue le Mouvement national, dont les revendications allaient crescendo. Je rappelle que le Mouvement national avait, par la suite, compris les vraies intentions du colonisateur étant convaincu que la voie pacifique dans la lutte contre l'occupant français ne donnera pas des résultats, et que la politique de l'extermination, du sang et du racisme menée contre les Algériens se poursuivra. Les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata en étaient la preuve irréfutable, constituant ainsi un tournant décisif dans la lutte du peuple algérien

contre le colonisateur français.

Dans le cadre du dossier de la mémoire, l'Algérie exige de la partie française une reconnaissance de ses crimes de guerre commis en Algérie, dont les massacres du 8 Mai 1945. Peut-on dire que la partie française est prête à une telle reconnaissance ?

Si cette intention existait réellement chez la partie française, on aurait pu reconnaître ces crimes sans aucun complexe et on aurait clos définitivement ce dossier épineux. Depuis l'indépendance à ce jour, il y a eu plusieurs occasions pour exprimer ces reconnaissances quant aux crimes de guerre commis en Algérie. Je rappelle que la question du rapatriement des crânes et restes mortuaires de chouhada est un acquis pour l'Algérie au vu de l'intransigeance initiale de la partie française, et non au vu de la gravité des crimes commis. Et les archives séquestrées en France ont acté et entériné l'atrocité de ces crimes. Cette attitude participe de la mentalité coloniale des pays impériaux.

Justement, la question des archives est un des principaux axes du dossier de la mémoire nationale. Selon vous, comment évoluent les négociations

en la matière ?

Le dossier des archives usurpées constitue le noyau de l'ensemble du dossier de la mémoire, s'agissant d'un large pan de l'histoire et de la mémoire de l'Algérie. Cela d'autant plus que ces documents témoignent des crimes et contiennent des preuves tangibles de l'atrocité du colonisateur français. L'Etat algérien va certainement poursuivre ses efforts afin de récupérer ces archives, dont l'importance dépasse le fait de débarrasser les relations diplomatiques algéro-françaises des sensibilités, mais ces archives sont importantes à bien des égards et sont liées à l'existence de l'Algérie et à la mémoire nationale.

En somme, comment évaluez-vous l'avancement du dossier mémoriel et le travail de la commission algéro-française depuis son installation en 2022 ?

Je n'ai pas grand-chose à dire, sinon des avancées ont été réalisées suite aux déplacements effectués en France par les membres de la commission chargée du dossier de la mémoire, en plus des réunions tenues en Algérie avec des historiens et spécialistes en vue de débattre de cette question.

■ A. M.

COMMENTAIRE

LE VISAGE HIDEUX DU COLONIALISME

Par Ouali Mouterfi

Il suffit parfois d'une étincelle pour provoquer l'incendie. En politique aussi, un événement qui peut sembler anodin dans un certain contexte peut mener à un aboutissement éruptif, totalement inattendu par sa brutalité et ses conséquences futures. Ainsi, en est-il de ce 8 Mai 45 en Algérie. La Seconde Guerre mondiale prenait fin et dans tous les pays qui ont souffert, c'est la liesse. Les Algériens aussi voulaient prendre part à cette cérémonie des vainqueurs, car ils avaient combattu les hordes nazies sur tous les fronts européens. Certes, sous la bannière française, car ils étaient encore sous domination coloniale, mais les partis politiques nationaux voulaient affirmer, à travers cet événement, l'identité algérienne, rappeler à la France les promesses d'une amélioration du statut

social de la population algérienne faites en contrepartie d'une contribution à sa libération et celle de l'Europe du joug nazi, mais également interpeller la communauté internationale, et en particulier les Etats-Unis d'Amérique, grand vainqueur de ce conflit mondial, sur le droit à l'autodétermination du peuple algérien. Quand, à l'appel des leaders nationalistes algériens, s'ébranla à Sétif une manifestation pacifique conduite par de jeunes scouts musulmans, personne ne s'attendait à l'éclat d'une incroyable répression coloniale qui allait suivre. Il a suffi qu'un scout du nom de Saâl Bouzid brandisse l'étendard algérien. Un policier l'abattit d'un coup de pistolet. La manifestation se transforme en émeute. Les violences s'étendent dans les agglomérations comme dans les campagnes, notamment à Sétif, Bejaïa et Guelma. Pour réduire une protestation qui leur paraissait se transformer en dangereuse insurrection contre le système colonial, la France mobilisa non seulement ses forces

policieres et ses milices civiles, mais aussi son armée, déterminée à mater dans le sang tout mouvement de rébellion. Une violence inouïe s'abattit pendant plusieurs semaines sur les Algériens qui ont été tabassés, arrêtés, torturés, jetés par camions entiers dans les précipices des gorges de Kherrata ou brûlés dans des fours à Guelma, assassinés, massacrés en masse et même bombardés par des navires de guerre, sans aucune pitié ni pour les vieillards ni pour les enfants. Ces massacres seront longtemps niés par les autorités françaises coincées dans leur refus infantile de voir les horreurs de la colonisation, mais celles-ci ont finalement dû reconnaître officiellement la responsabilité de leur Etat dans cet acte gravissime. Pour les Algériens, le 8 Mai 1945 a sonné le glas de la domination française. Les militants nationalistes ont tiré la leçon. Le temps des palabres était fini, la parole était aux armes.

■ O. M.

RÉUNION DE LA COMMISSION ALGÉRO-TUNISIENNE DE COOPÉRATION DOUANIÈRE

Assurer la fluidité des échanges commerciaux

LA RÉUNION DE LA COMMISSION MIXTE ALGÉRO-TUNISIENNE DE COOPÉRATION DOUANIÈRE S'EST TENUE, HIER, sous la présidence du directeur général des douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, et son homologue tunisien, Zouheir Mejri, en application de la convention relative à l'échange d'assistance administrative entre les deux pays en matière douanière.

Les travaux de cette réunion, qui tend à évaluer le niveau de coopération entre les deux corps des douanes des deux pays et examiner les voies et moyens à même d'assurer la fluidité du mouvement des marchandises et des voyageurs au niveau des frontières, se sont déroulés au siège de la Direction générale des douanes algériennes (DGD), en présence de la délégation tunisienne, de cadres centraux de la Direction générale des douanes (DGD), du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, ainsi que de l'ambassadeur de la République tunisienne en Algérie, Ramdhane El Fayedh. Lors de cette rencontre qui aborde, également, les mécanismes de coordination dans les domaines d'intérêt commun, notamment en ce qui a trait à la lutte contre la fraude, la contre-

bande et l'échange d'informations, ainsi que la formation et l'échange d'expertises, le général-major Bakhouche a mis en avant «la nécessité d'intensifier la coopération douanière entre les deux pays».

LUTTER CONTRE LES CRIMES TRANSFRONTALIERS

Le but étant de consolider les bases de l'union douanière bilatérale, bâtir une administration basée sur la coordination et l'échange d'expertises et des meilleures pratiques, tout en aplanissant toutes les difficultés et embûches, notamment celles ayant trait à la mise à disposition des conditions adéquates à l'encadrement du mouvement des voyageurs, à la lutte contre la fraude, la contrebande et toutes les autres formes de crimes transfrontaliers. Cette coopération se fait également à travers «l'examen et le débat des voies et moyens les plus efficaces, à même d'assurer la fluidité des échanges commerciaux au niveau des bureaux et des centres frontaliers et de bénéficier des facilitations accordées à l'enlèvement des marchandises, dans le respect des lois des deux pays, dont l'accord commercial préférentiel conclu par les deux parties», ajoute le DG des Douanes algériennes.

Le général-major Bakhouche a, par ailleurs, mis l'accent sur «la nécessité de la coordination en matière de renseignement douanier et d'échange d'informations, à même de garantir une meilleure performance au niveau opérationnel». De son côté, le DG des douanes tunisiennes a qualifié cette rencontre d'«opportunité importante» pour renforcer le programme de coopération et d'échange d'ex-



Photo : Slimene S.A.

périences en vue de l'ouverture de perspectives de collaboration dans les domaines douaniers d'une part, et la promotion des échanges commerciaux d'autre part, saluant les «résultats favorables» des réunions précédentes, notamment celle tenue à Tunis en 2022, et la commission de jumelage de l'Ecole nationale

des douanes de Tunis avec l'Ecole supérieure des douanes d'Oran, ainsi que la commission de lutte contre le trafic routier et la fraude commerciale. Les travaux de la commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière prendront fin, aujourd'hui, par la signature d'un procès-verbal de réunion.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

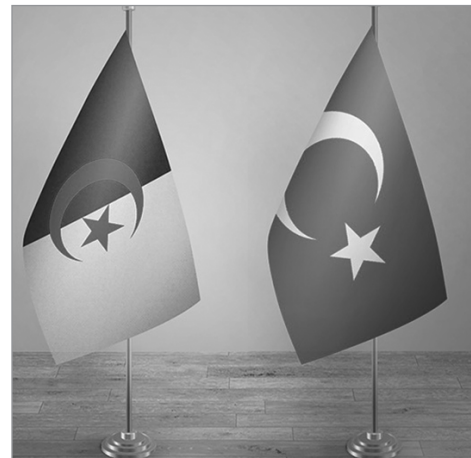
Rencontre internationale les 13 et 14 mai à Naâma

Les énergies renouvelables, les systèmes énergétiques et leurs applications seront au centre des travaux d'un colloque scientifique international, qui sera organisé les 13 et 14 mai au centre universitaire Salhi-Ahmed de Naâma, ont indiqué hier les organisateurs. La rencontre, organisée à l'initiative de l'Institut des sciences et de la technologie du centre universitaire de Naâma, en coordination avec le Commissariat des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (Alger), se veut un cadre d'échange de connaissances et d'expériences entre les participants sur les nouvelles réalisations en matière des technologies de production d'énergies renouvelables et propres et les solutions durables qu'elles apportent dans les domaines économique et environnemental, a expliqué le président du comité scientifique du colloque, Della Karachi Mohamed. Le programme de cette manifestation scientifique, qui verra la participation d'experts et de chercheurs en provenance des universités de l'intérieur et de l'extérieur du pays, en présentiel et en visioconférence, prévoit la présentation d'exposés sur «les systèmes énergétiques et l'intelligence artificielle», «l'énergie photovoltaïque, l'hydrogène et les systèmes de carburant», «la stratégie de gestion des énergies renouvelables et des réseaux intelligents», «les systèmes de stockage d'énergie et d'énergie éolienne», selon la même source. L'objectif de l'organisation de cette rencontre scientifique et académique est de jeter les bases d'une coopération entre les chercheurs et experts, dans le sillage de ce colloque, qui œuvre à renforcer la recherche et l'innovation, à réaliser des projets de recherche conjoints, à organiser des sessions de formation et à évaluer des projets innovants liés aux systèmes énergétiques, a-t-on conclu.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET SCIENTIFIQUE ALGÉRO-TURQUE

La 12^e session de la commission mixte à Ankara

La 12^e session de la commission mixte algéro-turque de coopération économique, scientifique et technique se tiendra, aujourd'hui à Ankara en Turquie, sous la coprésidence du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et de la ministre turque de la Famille et des Services sociaux, Mahinur Ozdemir, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines. Cette session qui intervient en application de l'accord de coopération économique, scientifique et technique conclu entre l'Algérie et la Turquie le 20 octobre 1983, permettra aux deux pays d'évaluer l'état de cette coopération depuis la dernière réunion tenue à Alger les 8 et 9 novembre 2021. Précédée par des réunions techniques au niveau des experts des deux pays à Ankara les 6 et 7 mai, cette session permettra également d'examiner les voies et moyens de leur renforcement dans tous les domaines d'intérêt commun. Les travaux de cette commission se tiendront dans une conjoncture marquée par une dynamique remarquable à tous les niveaux, renforcée par le Traité d'amitié et de coopération signé entre les deux pays en mai 2006, et suite aux visites bilatérales de haut niveau, notamment la visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune en Turquie, et la visite du président Turc, Recep Tayyip Erdogan en Algérie, visant le renforcement et l'approfondissement des liens bilatéraux communs dans divers domaines, à travers un véritable partenariat diversifié selon une approche gagnant-gagnant, conclut le communiqué.

POTENTIEL ALGÉRIEN EN HYDROCARBURES
Alnaft et Equinor signent une convention pour la réalisation d'une étude

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a signé une convention avec la compagnie norvégienne Equinor pour la réalisation d'une étude sur le potentiel algérien en hydrocarbures, a-t-elle indiqué hier dans un communiqué. Cette convention a été signée, lundi dernier, avec Equinor Algeria B.V, pour la réalisation d'une étude sur le potentiel algé-

rien en hydrocarbures, souligne la même source. D'une durée dix-huit mois renouvelable d'une année, la convention a pour objet de «définir les termes et conditions selon lesquels Equinor Algeria B.V réalisera l'étude en question», explique le communiqué. Alnaft a, par ailleurs, rappelé que la société norvégienne Equinor Algeria B.V est présente en Algérie depuis 2004.

La cérémonie de sortie de la huitième promotion des étudiants de l'Institut africain de l'eau, des énergies renouvelables et des changements climatiques à Tlemcen, au titre de l'année universitaire 2023-2024, a eu lieu hier. La cérémonie de sortie de promotion, tenue au campus universitaire de Mansourah, s'est déroulée en présence du recteur de l'Université panafricaine, John Kolidiati, de son vice-président, Bolanle Akeredoluale, de représentants de l'Union africaine, du Conseil de l'Université panafricaine et d'une délégation de professeurs argentins comme invités d'honneur.

Cette promotion comprend 71 étudiants, dont neuf Algériens, le reste provenant de 32 pays africains. Ils ont suivi des études de deux ans, sanctionnées par un Master dans quatre spécialités : ingénierie de l'eau, politique de l'eau, ingé-

INSTITUT AFRICAIN DE L'EAU, DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Sortie d'une promotion de 71 étudiants

nerie énergétique et politique énergétique, selon le directeur de l'Institut, Abdellatif Zarga. Le même responsable a indiqué que ces étudiants ont mené des recherches scientifiques pour préparer des thèses de Magister traitant des questions d'ingénierie et de gouvernance de l'eau, des énergies renouvelables

et du changement climatique, en plus de stages effectués dans plus de 20 pays africains. La cérémonie de sortie de cette promotion a permis également d'honorer des étudiants diplômés, ainsi que la remise des diplômes à 24 étudiants de la première promotion de l'ingénierie de changements climatiques.

L'Institut africain de l'eau, des énergies renouvelables et des changements climatiques a enregistré, depuis 2014 à l'université Aboubekr-Belkaid de Tlemcen, la sortie de plus de 400 étudiants de 45 pays africains. Cet établissement fait partie des cinq instituts créés par l'Union africaine au niveau du continent, sachant que les autres instituts sont répartis sur le Cameroun, le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Égypte, et ce concernant les domaines des sciences spatiales, de l'urbanisation de la ville, de la gestion et de l'énergie, a-t-on souligné.

SOMMET AFRICAIN SUR LES ENGRAIS ET LA SANTÉ DES SOLS À NAIROBI

Le chef de l'Etat souligne le rôle pionnier de l'Algérie en matière de production

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, Abdelmadjid Tebboune, a souligné, hier depuis la capitale kényane, Nairobi, le rôle pionnier de l'Algérie en matière de production d'engrais au niveau mondial, eu égard à ses capacités de production qui lui permettent de répondre aux besoins du marché local et d'approvisionner le marché mondial.

Dans une allocution lue en son nom par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, lors des travaux du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols, le président Abdelmadjid Tebboune a affirmé que «l'Algérie joue un rôle pionnier en matière d'engrais. Outre sa capacité de répondre aux besoins du marché local, l'Algérie occupe une place de choix en tant que pays fournisseur du marché mondial en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique du Sud». De ce fait, ajoute le président de la République, l'Algérie entend poursuivre ses efforts pour développer le gaz naturel, important facteur dans la fabrication des principaux engrais, à travers le renforcement des investissements directs dans le domaine du pétrole et du gaz.

Il a indiqué, à cet égard, que cette démarche a été consolidée par la «Déclaration d'Alger», qui a couronné les travaux du 7^e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), tenu le 2 mars dernier, où a été consacré «le rôle majeur du gaz naturel dans la chaîne des valeurs du secteur de la pétrochimie et des industries chimiques en général, avec un large groupe de principaux marchés finaux, pour la réalisation des Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), y compris la production d'engrais pour garantir la sécurité alimentaire mondiale».

Relevant la dimension d'intégration continentale des projets majeurs de développement initiés par l'Algérie, le président de la République a souligné la disponibilité de l'Algérie à «partager ses expériences en matière de renforcement des capacités humaines dans le domaine de la gestion intégrée et durable des ressources naturelles (eau, sols), et



l'investissement dans la production et la distribution d'engrais». «Je tiens à saluer nos engagements visant à atteindre des niveaux de production doublés à l'horizon 2033 en matière d'engrais, tout comme je me félicite du plan pratique et durable qui tend à limiter la dégradation de la santé des sols dans le cadre de notre orientation commune vers de nouvelles politiques d'investissement, permettant aux agriculteurs de s'approvisionner de manière facile en engrais et contribuer ainsi à la fertilisation des terres pour augmenter les récoltes, par le soutien de partenaires des secteurs public et privé», a-t-il ajouté.

Evocant les défis collectifs que doivent relever les pays africains pour relancer leurs économies et assurer le bien-être de leurs peuples, le président de la République a indiqué que «notre continent dispose des potentialités

nécessaires pour subvenir à ses besoins en cette matière vitale, pour la promotion du secteur agricole et le renforcement de notre sécurité alimentaire, en veillant à l'intensification de la coopération au sein des organisations, des institutions économiques et financières et des différents mécanismes réunis dans le cadre de l'Union africaine (UA), lesquels œuvrent à soutenir le développement durable dans notre continent à travers la coordination des efforts des gouvernements pour asseoir des politiques intégrées en matière de production et de commercialisation d'engrais, d'échange d'expertises, d'optimisation du niveau des techniques utilisées dans le domaine de l'agriculture et de modernisation des systèmes de production».

RENFORCER LA COOPÉRATION CONTINENTALE
Dans ce contexte, le chef de l'Etat a mis en avant «la conjoncture actuelle marquée par les

répercussions de la crise sanitaire et de la situation géopolitique perturbée dans le monde, avec les effets que cela implique sur la production et l'approvisionnement en produits agricoles de base, conjugués à la hausse des prix sur les marchés internationaux, des effets ayant amené certains petits agriculteurs, représentant la majorité des producteurs dans notre continent, à réduire l'utilisation des engrais nécessaires pour la fertilisation des sols». Ainsi, il a affirmé que «l'Algérie accorde une attention particulière aux opportunités de partage d'expériences et d'expertises et au renforcement de la coopération continentale dans divers domaines, ainsi qu'aux efforts de développement en Afrique, notamment ceux liés à la sécurité alimentaire, de même qu'elle partage, à cette occasion, les préoccupations des pays africains quant à la nécessité d'assurer les engrais pour répondre à leurs besoins alimentaires, et de remédier à la dégradation de la santé des sols, en raison des changements climatiques aigus et des pratiques humaines nuisibles à l'agriculture, à l'environnement et à d'autres ressources naturelles».

«L'Algérie attachée et fidèle à son appartenance africaine, n'a eu de cesse de l'exprimer à travers son adhésion à tous les efforts collectifs susceptibles de réaliser nos aspirations à une Afrique prospère, affranchie de la vulnérabilité et de l'injustice et des séquelles de l'injustice coloniale dont avaient souffert les peuples de notre continent, se dressant toujours à l'avant-garde, à chaque fois qu'il est question d'exploiter les opportunités de coopération régionale et continentale ou de les renforcer», a-t-il souligné. Les travaux du Sommet sur les engrais et la santé des sols, auxquels participe Cherfa en qualité de représentant du président de la République, ont débuté hier, en présence de délégations officielles et de responsables d'organisations internationales et régionales.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE À TIZI OUZOU

Pour une fiabilité des données collectées

À l'effet de mener à bien l'opération de recensement général de l'agriculture (RGA), prévu du 19 mai au 17 juillet, les services agricoles de la wilaya de Tizi Ouzou ont lancé, depuis dimanche dernier, des sessions de formation aux personnels appelés à prendre en charge cette opération qui devrait constituer la photographie exacte du monde agricole de l'Algérie. Dans le cadre du recensement général de l'agriculture, la wilaya de Tizi Ouzou a mobilisé 363 recenseurs, 73 contrôleurs et 3 superviseurs tous concernés par cette formation confiée à des spécialistes en la matière. «Cette formation, qui revêt une grande importance, permettra aux recenseurs d'acquérir de plus amples connaissances sur la conduite à

tenir face aux agriculteurs et la collecte de tous les renseignements susceptibles d'être exploités dans la prise de décision concernant les stratégies de développement agricoles», dira Djamel Sersoub, directeur des services agricoles (DSA). Il soutient aussi que «la formation des recenseurs se poursuivra jusqu'à la veille du lancement de cette opération pour laquelle tous les moyens sont mis en place» et de poursuivre : «Ce cycle de formation s'inscrit justement dans cette démarche des pouvoirs publics à l'effet de garantir une meilleure compréhension des objectifs de l'opération, des méthodes et les normes de collecte des données du recensement, des défis à relever pour assurer la sécurité alimentaire au pays et

tant d'autres enjeux spécifiques au secteur agricole.» Selon lui, l'ensemble des connaissances qui seront acquises tout au long de cette formation «permettra incontestablement d'assurer une meilleure qualité ainsi qu'une fiabilité des données collectées, essentielles pour la planification et la prise de décision en matière de développement agricole». Un développement qui reste l'une des grandes priorités du programme du président Abdelmadjid Tebboune qui l'avait rappelé lors du discours prononcé le 1er mai dernier à la Maison du peuple, siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Pour rappel, ce recensement constitue le 3^e du genre en Algérie après ceux de 1973 et 2001.

■ Rachid Hammoutène



TISSEMSILT

La science au service du monde agricole

Des terres agricoles inexploitées, relevant du domaine de l'Etat et récupérées, seront octroyées, dans la wilaya de Tissemsilt, aux jeunes diplômés en sciences agronomiques, a souligné, lundi dernier, le wali, Fethi Bouzaid.

Dans une déclaration à la presse, le wali a souligné, à l'issue de sa supervision de l'ouverture des travaux de deux journées d'étude intitulées «défis de développement local, stratégies et mécanismes de relance du secteur agricole», organisées à l'université de Tissemsilt, que des mesures seront, ultérieurement, prises pour permettre aux universitaires spécialisés dans ce domaine d'avoir l'opportunité d'investir dans l'agriculture dans les terres récupérées, qui n'ont pas été exploitées par certains agriculteurs relevant de l'Office national des terres agricoles de la wilaya. Le même responsable a ajouté que ces jeunes bénéficieront d'un soutien et d'un accompagnement à travers les différents programmes disponibles pour l'investissement dans l'agriculture, dont l'accompagnement bancaire, et cela se reflétera, à l'avenir, dans le secteur par la relance de l'agriculture moderne, à travers des méthodes scientifiques. A noter que la première journée de cette rencontre a été marquée par une



présentation globale de la réalité du secteur agricole de la wilaya par la direction des Services agricoles (DSA), appuyée par des chiffres, notamment la superficie des terres agricoles de la wilaya, qui est estimée à 189.749 hectares, ce qui équivaut à 61% de la superficie totale de la wilaya, lui conférant un caractère agricole par excellence. Le chef de

l'exécutif de wilaya a insisté, à l'occasion, sur l'importance de l'adhésion des agriculteurs à l'opération de recensement général de l'agriculture, et ce, de par l'importance d'actualiser les statistiques du secteur et sa numérisation.

Pour sa part, le conservateur des forêts a présenté un aperçu de l'activité de son secteur, tandis que le directeur de l'Office des terres agricoles de la wilaya a évoqué la situation des biens appartenant au domaine privé de l'Etat et les procédures et avantages liés au contrat de concession. Il a également souligné que la plupart des terres agricoles de la wilaya sont réparties entre trois communes : Tissemsilt, Ammari et Khemisti, dont 95% sont utilisées pour produire différentes céréales.

La rencontre, organisée par la direction des Services agricoles, présente différents acteurs du secteur, parmi lesquels des agriculteurs, des investisseurs, la chambre agricole, des banques, des artisans, des éleveurs, des professeurs et des chercheurs dans le domaine de l'agriculture, et vise à faire la lumière sur la réalité du secteur dans la wilaya de Tissemsilt, d'identifier les lacunes et débattre des moyens de le faire progresser, selon les organisateurs.

EXAMEN DE MISE À NIVEAU

520.000 candidats aux épreuves

LES ÉPREUVES DES TESTS DE NIVEAU DE FIN D'ANNÉE POUR LE PASSAGE AU NIVEAU SUPÉRIEUR POUR LES APPRENANTS INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (CYCLES MOYEN ET SECONDAIRE) se sont déroulées, hier, avec la participation de 520.000 candidats répartis sur 1.842 centres d'examen à travers le territoire national. Il s'agit de 201.796 candidats à cet examen dont 60.230 pour le cycle de l'enseignement moyen et 318.204 pour l'enseignement secondaire.



Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a donné le coup d'envoi des épreuves à partir du collège Abdelhamid-Bouhadji à El Harrach (Alger). Sur place, il s'est enquis des conditions de déroulement de l'examen et a exprimé ses encouragements aux apprenants et au personnel de l'encadrement. Dans une déclaration à la presse, il a insisté sur la mobilisation de tout un chacun pour une bonne organisation de l'épreuve qui a connu la mobilisation de 100.630 encadreurs, 74.214 enseignants surveillants, 27.897 salles d'examen tandis que le nombre des centres de correction s'élève à 17, outre 96

centres de regroupement. Le ministre a indiqué que ces tests offrent une seconde chance aux apprenants qui veulent regagner le système éducatif par le baccalauréat ou par le brevet d'enseignement moyen (BEM). L'examen s'adresse, également, à tous les citoyens pour atteindre les niveaux requis dans la vie professionnelle.

Dans ce sillage, Belabed a mis en avant l'étroite collaboration entre l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD) et l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA). Il a indiqué que ce type d'enseignement est un moyen de formation parallèle à l'enseignement formel avec des

résultats très satisfaisants, rappelant que de nombreux élèves ont obtenu le bac par le biais de l'enseignement à distance avec mention très bien. Le ministre a exprimé la volonté de son département d'œuvrer à sa promotion d'autant plus qu'il est devenu une tendance mondiale.

A cet effet, il a annoncé la mise en œuvre, au début de l'année scolaire prochaine, d'une nouvelle stratégie «dont les détails seront divulgués au moment opportun». Mettant en exergue le rôle important de l'Office dans la promotion de ce type d'enseignement, Belabed a relevé que les missions de ce dernier seront davantage élargies l'année prochaine, révélant que des «ajouts stratégiques» y seront apportés pour améliorer son efficacité et pouvoir suivre les principales tendances mondiales en matière d'apprentissage à distance. Du côté des candidats, c'est le soulagement. Ces derniers étaient très décontractés et très concentrés. Ils savent qu'il s'agit de l'examen de la seconde chance qu'il faut réussir. «Je suis en deuxième année secondaire et j'espère réussir mon examen de passage pour la troisième année et pouvoir par la suite passer l'année prochaine le baccalauréat qui reste mon objectif», nous dira Aymen. Un autre abonde dans le même sens affichant sa détermination à poursuivre sa scolarité. Il a confié que l'enseignement à distance a suscité en lui l'envie d'apprendre et d'aller le plus loin possible dans les études.

■ Amokrane H.

INCUBATEUR DES AFFAIRES DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN Grand engouement des jeunes

L'incubateur des affaires de l'Université d'Oran-1 Ahmed Ben-Bella enregistre une affluence considérable des jeunes et étudiants désirant se lancer dans l'auto-entrepreneuriat, a souligné, hier, son responsable, Hassan Rouane. En marge d'une journée de sensibilisation sur l'auto-entrepreneuriat, organisée par l'incubateur des affaires de l'Université d'Oran-1, Rouane a souligné que ce nouveau cadre mis en place par l'État en faveur des jeunes porteurs de projets et des étudiants «constitue une nouvelle clé pour le monde de l'entrepreneuriat, outre la création de micro-entreprises et de start-up». Il a souligné que l'étudiant universitaire dispose, désormais, de nombreuses options pour intégrer le monde de l'entrepreneuriat. «Il lui suffit de travailler sérieusement, de trouver une bonne idée et d'obtenir l'accompagnement nécessaire pour la mettre en œuvre», a-t-il ajouté. L'incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran-1 accompagne une cinquantaine d'étudiants porteurs de projets de création de start-up et plus de 70 porteurs de projets, dans le cadre de l'entrepreneuriat classique, tandis qu'il accueille, quotidiennement, des étudiants qui s'enquerraient de ce nouveau cadre et des facilités apportées. A ce propos, Fatima Djeriou, chargée de la gestion par intérim de la direction des performances à l'agence d'Oran de la Caisse nationale d'assurances sociales pour non salariés (Casnos), a indiqué que parmi les facilités accordées par la Caisse à cette catégorie, figurent la couverture sociale à laquelle s'ajoute la carte Chifa avec tous ses avantages, similaire à celle des assurés sociaux de la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (Cnas), sachant que ces prestations sont disponibles dans les 15 jours suivant la date d'inscription. Parmi les avantages pour l'auto-entrepreneur figurent la réduction du montant d'abonnement de 32.400 à 24.000 DA et la suppression des pénalités de retard pour le versement de l'abonnement, a ajouté la même intervenante.

AUTO-ENTREPRENEURIAT

Les avantages du dispositif exposés à l'USTHB

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) a organisé, hier, une journée de sensibilisation au profit des étudiants et jeunes diplômés sur l'importance de l'auto-entrepreneuriat et ses avantages. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités d'une journée nationale de sensibilisation sur le statut de l'auto-entrepreneur prévues au niveau des universités du pays dont le coup d'envoi a été donné depuis l'Université d'Oran par un représentant du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Dans son allocution par vidéoconférence, le représentant du ministre a indiqué que cette journée vise à diffuser la culture de l'auto-entrepreneuriat en milieu universitaire à travers l'explication des mécanismes et des différentes procédures à suivre par l'étudiant, lui permettant la création de sa propre start-up ou micro-entreprise. A cet effet, devant un parterre d'étudiants et de jeunes diplômés au Start-up Hall de l'USTHB, le formateur au Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de cette même université, Adel Tidadini, a mis en avant les avantages du statut de l'auto-entrepreneur qui donne à son détenteur plusieurs facilitations. Il a, dans ce sens, énuméré les activités éligibles au statut d'auto-entrepreneur, telles les domaines du conseil, de l'expertise et la formation, les services numériques et activités connexes, ainsi que les prestations à domicile, les services à la person-



ne, les services de loisirs et récréation, les services aux entreprises, les services culturels, de communication et d'audiovisuel. Pour sa part, le représentant de la direction des impôts Alger-Centre, Slimane Ghani, a enchaîné pour détailler les avantages offerts dans le cadre du statut de l'auto-entrepreneur, notamment un régime fiscal préférentiel, étant soumis au régime d'impôt forfaitaire unique et une couverture sociale via la

Casnos. Dans une déclaration à l'APS, le directeur du CDE-USTHB, Ahmed Maddour, a souligné que cette journée de sensibilisation est la troisième qu'organise le CDE, relevant que les rendez-vous précédents avaient abordé plusieurs thèmes, comme les premières démarches à suivre pour créer un projet ou encore le bilan modèle de comptabilité d'une micro-entreprise. Il a ajouté que la mission du CDE est de former l'étudiant et le diplômé universitaire de manière à lui offrir des compétences pour créer son entreprise et à promouvoir l'esprit entrepreneurial en facilitant l'accès des jeunes à l'auto-emploi, ainsi que les encourager à s'intégrer dans l'économie formelle. Il a également mis en avant le rôle de l'agence nationale de l'auto-entrepreneur dans la concrétisation des projets de l'auto-entrepreneur. Des expériences d'étudiants ou nouveaux diplômés lancés dans l'auto-entrepreneuriat ont également été présentées lors de cette rencontre.

CONCOURS NATIONAL DES JEUNES ARCHITECTES

Safia Mokrani remporte le premier prix

Le premier prix de la 13^e édition du concours national des jeunes architectes, organisé par le magazine spécialisé Vie de Villes et accompagné par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), a été attribué à la jeune architecte Safia Mokrani de Tizi Ouzou. La cérémonie de remise de ce prix s'est déroulée à la salle Ali-Maâchi du Palais des expositions (Pins maritimes) de la Safex, en marge de la 26^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec), qui se tient du 5 au 9 mai. La jeune architecte a remporté ce prix parmi huit projets finalistes qui étaient en lice pour ce concours national dont la thématique portait sur «Repenser les espaces communs dans les cités d'habitat». Le deuxième prix de cette compétition a été attribué au jeune architecte Youcef Farès Belhadid d'Alger, tandis que le troisième prix a été remis à Nadir Madjoudj de Boumerdès. Ces trois lauréats ont reçu des chèques de 400.000 DA pour le premier et une Charrette d'Or, de 200.000 DA et une médaille d'argent pour le deuxième, et 100.000 DA et une médaille de bronze pour le troisième. Cette compétition, accompagnée et sponsorisée par le Groupe industriel des ciments d'Algérie et les entreprises algériennes Aymen Promotion, Sika Algérie et la société Algal+, a permis aux architectes participants de proposer des solutions innovantes et

durables pour transformer des espaces extérieurs et des terrasses d'immeuble dans la grande cité urbaine Ali-Mendjeli de la wilaya de Constantine. Les trois lauréats ont pris en considération, selon les membres du jury, les problématiques de l'économie de l'eau, la valorisation de la végétation et la promotion des énergies renouvelables, ainsi que les aspects et les spécificités de la société algérienne (traditions, convivialité et événements telles les fêtes de mariage). Dans le cadre de leurs projets, ces candidats finalistes ont proposé des idées d'aménagements extérieurs des cours et artères de manière à créer des opportunités d'échanges, de rencontres et des espaces pour les enfants et les femmes, en intégrant des dimensions écologique, esthétique et sociétale. Intervenant à cette occasion, Akli Amrouche, architecte urbaniste, directeur de la revue Vie de Villes, a affirmé que les trois finalistes de cette 13^e édition ont été choisis parmi les 438 candidats qui étaient inscrits au départ à ce concours national. Amrouche a également souligné que ce concours national d'architecture tend à devenir «une tradition permettant aux jeunes participants de s'engager dans la réflexion et l'édification d'un nouveau type d'habitat qui est le reflet de la culture et de la civilisation algériennes». Dans ce sillage, il a fait observer que l'ensemble des projets d'aménagements proposés par les candidats, qui ont eu recours aux nou-



velles technologies de conception et matériaux innovants, sont réalisables et peuvent être soutenus par les maîtres d'ouvrage, tout en motionnant que le jury, qui a veillé à la sélection de ces trois finalistes, est composé de professionnels et d'architectes qui accumulent une longue expérience dans ce domaine.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

ÉVENTUELLE OPÉRATION MILITAIRE À RAFAH

Guterres profondément préoccupé

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU, ANTONIO GUTERRES, a exprimé sa profonde préoccupation quant à une éventuelle offensive terrestre à grande échelle menée par l'entité sioniste dans la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza.

Dans un communiqué, Guterres a réitéré, lundi dernier, son appel urgent à l'entité sioniste à prendre des mesures décisives pour mettre fin aux souffrances actuelles au Moyen-Orient. «Nous assistons déjà à des mouvements de personnes. Beaucoup d'entre elles vivent dans des conditions humanitaires pénibles et sont déplacées à plusieurs reprises. Elles recherchent la sécurité qui leur a été maintes fois refusée», ajoute le texte.

Notant l'importance de protéger les civils conformément au droit humanitaire international, Guterres a également réitéré «son appel pressant» pour parvenir à un cessez-le-feu afin de mettre fin aux souffrances actuelles. Dans ce contexte également, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti qu'une telle offensive aggraverait la catastrophe humanitaire et que les nouveaux déplacements doubleraient les niveaux de faim. «Compte tenu des conditions de vie déjà précaires et du système

de santé paralysé, toute opération à Rafah aggraverait considérablement la catastrophe humanitaire et pousserait les opérations de secours déjà fragiles jusqu'au point de rupture», a déclaré la porte-parole de l'OMS, Margaret Harris, citée par l'agence palestinienne de presse, Wafa. «Une nouvelle vague de déplacements exacerbera la surpopulation, restreindra l'accès à la nourriture, à l'eau, aux services de santé et à l'assainissement, ce qui entraînera une augmentation des épidémies, une aggravation des niveaux de faim et des pertes de vies humaines supplémentaires», a-t-elle prévenu.

De son côté, le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk, a jugé le même jour, «inhumain et inconcevable» cet ordre d'évacuation de Rafah. Pour sa part, l'Afrique du Sud s'est déclarée «surprise» face à l'ordre émis par l'entité sioniste d'évacuer avec force la ville en préparation de son invasion terrestre, a indiqué un communiqué du ministère sud-africain des Relations internationales et de la Coopération.



Le communiqué indique que le gouvernement sud-africain se sent «profondément troublé» par les développements dans la bande de Ghaza. Pretoria explique que cette décision «vise à déplacer les Palestiniens de

Ghaza, dans une situation qui enfreint le droit international», soulignant que cette affaire «ne peut être justifiée par aucune nécessité militaire, Rafah étant un refuge temporaire pour les Palestiniens après l'agression barbare

des forces sionistes contre la bande de Ghaza, les privant de nourriture et de services médicaux». L'Afrique du Sud a prévenu que «l'attaque militaire contre Rafah détruirait le dernier refuge des survivants de Ghaza».

UNRWA

L'interruption de l'aide au passage affectera la réponse humanitaire

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré, hier, que l'interruption de l'approvisionnement en aide au passage de Rafah affecterait la réponse humanitaire dans la bande de Ghaza assiégée. Alors que l'armée sioniste prend le contrôle du côté palestinien du passage de Rafah à Ghaza, l'UNRWA a averti que «l'interruption continue de l'entrée de l'aide et des approvisionnements en carburant au terminal mettra en danger la réponse humanitaire cruciale dans la bande de Ghaza». «La faim catastrophique à laquelle sont confrontés les habitants, en particulier dans le nord de Ghaza, va s'aggraver si ces routes d'approvisionnement sont interrompues», a ajouté l'organisation. S'exprimant depuis Rafah hier, la responsable des communications de l'UNRWA, Louise Wateridge, déclare : «Pour nous, ici à Rafah, il y a tout simplement beaucoup de peur. Partout où vous regardez, il y a la peur. Personne n'a de chemin clair vers où aller.» Elle décrit que «dans chaque circonstance, dans chaque famille maintenant, c'est beaucoup



de panique et beaucoup de chaos. Les gens commencent à démonter les abris et à partir». L'UNRWA a assuré qu'il «n'évacuerait pas» Rafah alors que l'armée sioniste a émis

lundi dernier au matin des ordres d'évacuation immédiats pour les Palestiniens des quartiers est de Rafah et les a appelés à se déplacer vers la ville d'al-Mawasi, dans le sud de Ghaza. «Avec nos partenaires, nous resterons et fournirons une aide essentielle à Rafah, aussi longtemps que possible», a déclaré, lundi, le chef de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, sur X. Lazzarini a averti qu'une offensive militaire sioniste «entraînerait une couche supplémentaire d'une tragédie déjà insupportable pour la population de Ghaza».

Environ 1,5 million de Palestiniens ont trouvé refuge à Rafah, après avoir été déplacés d'autres parties de l'enclave ravagées par l'attaque génocidaire sioniste.

Selon les autorités sanitaires palestiniennes, 34.789 Palestiniens sont morts en martyrs et 78.204 autres blessés, lors du génocide en cours à Ghaza, qui a débuté le 7 octobre 2023. Les organisations palestiniennes et internationales affirment que la plupart des personnes tuées et blessées sont des femmes et des enfants.

PROCESSUS POLITIQUE EN LIBYE

Le Conseil de sécurité réitère son soutien

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont réitéré, lundi dernier, leur engagement à aller de l'avant dans le processus politique inclusif en Libye, conduit par les Libyens eux-mêmes et facilité par l'ONU, sur la base de l'accord politique libyen et de la feuille de route du Forum de dialogue pour la tenue d'élections à même d'instaurer une paix durable. Les membres du Conseil de sécurité ont également réaffirmé l'impératif «de la pleine participation des institutions libyennes concernées, de bonne foi et sans conditions préalables, et de faire les concessions indispensables pour avancer dans le processus politique conduit par les Libyens eux-mêmes et facilité par l'ONU, conformément à la résolution du Conseil de sécurité n 2702», selon un communiqué du Conseil adopté à l'unanimité, à l'initiative du Groupe A3+ (Algérie, Mozambique, Sierra Leone, Guyana) et du Royaume-Uni, appelant la Communauté internationale à apporter son soutien total au processus politique en Libye. Dans le même sillage, les membres du Conseil de sécurité ont réitéré leur appel «au retrait, sans délai, de toutes les forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires, de Libye, conformément aux dispositions de l'accord de cessez-le-feu signé le 23 octobre 2020 et des résolutions du Conseil de sécurité 2701 (2023) et 2702 (2023)». Ils ont également souligné «l'importance du processus de réconciliation nationale globale sur la base des principes de justice transitionnelle et de reddition de compte», appelant toutes les parties prenantes en Libye, les pays voisins et l'Union africaine (UA), à soutenir fortement ce processus, avec l'aide de l'ONU.

A cette occasion, ils ont exprimé leur gratitude et reconnaissance au représentant spécial pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Abdoulaye Bathily pour ses efforts, après sa démission, appelant le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à nommer son successeur «dans les meilleurs délais».

PRISONNIERS CIVILS SAHRAOIS

Le makhzen intensifie les mesures de représailles

L'occupation marocaine poursuit ses mesures de représailles contre les prisonniers civils sahraouis en resserrant l'étau sur eux et en les soumettant à des conditions de détention contraires à toutes les normes, comme c'est le cas pour le prisonnier du groupe Akdim Izik, Ibrahim Daddi Al-Ismaili, interdit de traitement malgré sa détérioration de santé. L'Agence de presse sahraouie a rapporté, selon l'Association de protection des prisonniers sahraouis, que les autorités de l'occupation marocaine ont confisqué lundi dernier, le droit au traitement du prisonnier civil sahraoui, Daddi Al-Ismaili, en interdisant son hospitalisation pour des examens médicaux.

L'Association a appris de la famille du prisonnier que les responsables de l'administration pénitentiaire d'Ait Melloul 2 ont annulé des rendez-vous médicaux à



l'hôpital en dehors de la prison, où Ibrahim Daddi Al-Ismaili devait subir des examens médicaux au niveau du dos, des oreilles et des genoux, le jeudi suivant.

Les responsables de l'administration pénitentiaire d'Ait Melloul 2 ont informé le prisonnier civil sahraoui Ibrahim Daddi Al-Ismaili de la décision prise par le Département général de l'administration pénitentiaire marocaine sans fournir de justification expliquant les

raisons de l'annulation des rendez-vous médicaux liés au droit de ce dernier à un traitement médical.

Il convient de noter que le prisonnier civil sahraoui Ibrahim Daddi Al-Ismaili souffre de plusieurs maladies pour lesquelles il n'a pas reçu le traitement et les médicaments nécessaires, résultant des années de détention arbitraire, en plus des actes de torture, de coups et de mauvais traitements infligés à son en-

contre. Malgré les appels sahraouis et internationaux en faveur de la libération des prisonniers civils sahraouis, dont le groupe «Akdim Izik», l'occupation marocaine continue ses violations flagrantes à leur encontre, en représailles à leur lutte pour la liberté et l'indépendance du dernier territoire colonisé en Afrique, et ce, alors que les Nations unies continuent de tergiverser sur l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui.

Ces prisonniers sont soumis à des conditions de détention qualifiées par les organisations internationales de défense des droits de l'homme de «inhumaines et contraires au droit international», une conclusion confirmée par le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, dans son rapport annuel de 2023 sur la situation au Sahara occidental.

LES EFFETS DE LA MUSIQUE SUR LE CORPS

Un espéranto d'émotions

Dernièrement, au cours d'une conférence animée à l'Institut de musique de la ville de Bouira par le musicien et docteur en médecine, Mouloud Ounnoughène, en présence de plusieurs artistes et musiciens, notamment de l'association de la musique andalouse El Amraouia de Bouira, le conférencier, qui est également un neurochirurgien, a préconisé l'écoute et la pratique musicales pour guérir certaines maladies. En effet, selon lui, la musique a un effet protecteur sur la santé. Elle présente une compétence cognitive qui mobilise plusieurs zones de notre cerveau. Dans ce cadre, l'orateur a rappelé une série d'expériences et études menées par des experts et chercheurs sur l'impact positif de la musique sur la santé humaine.

Lors de son intervention, Dr Ounnoughène, auteur d'un livre intitulé «la musique autrement, de la note à la thérapie», s'est longuement étalé sur les effets de la musique et les fonctions cognitives qu'elle procure au corps humain en général. «L'écoute et la pratique musicales sont susceptibles de remodeler le cerveau en créant de nouvelles connexions nerveuses et en modifiant ainsi la structure et la fonction du cortex», a-t-il expliqué. En effet, la musique favorise des niveaux plus élevés de la «dopamine» dans le cerveau, d'où une sensation de plaisir. Par conséquent, elle améliore la motivation et l'endurance lors de la pratique sportive. De même qu'elle est utile à l'hôpital pour diminuer le stress et la douleur chez les patients ayant subi des opérations chirurgicales. Selon les chercheurs scientifiques, après de nombreuses explorations du cerveau, «il s'est avéré que les zones cérébrales des émotions musicales ne sont pas distinctes des zones des autres émotions. Effectivement, lorsque nous écoutons une mélodie ou un morceau musical qui nous plaît, les circuits neuronaux qui entrent en jeu sont ceux qui interviennent dans les mécanismes de motivation

DE NOS JOURS, LA MUSIQUE S'AVÈRE UN MOYEN THÉRAPEUTIQUE efficace pour la santé humaine. D'ailleurs, beaucoup d'études et d'expériences scientifique effectuées par des savants et des chercheurs sur l'impact de la musique sur le cerveau ont, dans leur totalité, souligné l'importance et les bienfaits de cette dernière sur l'état de santé de l'être humain.



et de récompense.» La plupart des médecins qu'on a consultés affirment que l'écoute de la musique améliore le sommeil et la relaxation notamment chez les personnes âgées.

DIMINUTION DE L'ÉTAT D'ANXIÉTÉ

De même qu'elle peut aussi diminuer l'état d'anxiété, le niveau de stress et améliorer l'humeur. C'est aussi un moyen d'aide à la créativité. Pour Azzedine Slimani, un étudiant en 3^e année à la faculté des sciences de la communication et de l'information, «le fait d'écouter la musique, notamment certains tubes, m'apporte non seulement du relaxe mais me fait revivre des moments inoubliables de ma jeunesse. Des

souvenirs dont je ne peux oublier le contenu. Écouter de la musique dans un état détendu et réceptif stimule les pensées, les images et les sentiments. Pour les sportifs et notamment les athlètes des hautes compétitions, la musique est devenue un moyen de relaxe incontournable. Pour Samy, un athlète de performance dans les sports collectifs «effectivement, la musique fait oublier l'état de fatigue de même qu'elle contribue dans l'effort physique en augmentant par exemple la vitesse des athlètes». D'ailleurs, lors des compétitions d'athlétisme et des rencontres footballistiques, on voit fréquemment de nombreux d'athlètes ainsi que des footballeurs

souvent munis de leurs casques en train d'écouter de la musique dans les vestiaires ou bien au niveau des box des remplaçants et même dans les tribunes. Interrogés, la plupart des sportifs rencontrés nous confirment que la musique les aide à lutter contre le stress et tout genre de pression. En effet, selon plusieurs études, la musique agit de façon positive sur les sportifs pour plusieurs raisons, que ce soit avant ou pendant une performance. D'ailleurs, l'exemple le plus connu et le plus frappant et celui du célèbre nageur américain Michael Phelps qui avait raflé huit médailles d'or, lors des Jeux olympiques de Pékin. Un record sans précédent dans les annales des JO.

Interrogé par les journalistes présents sur les lieux, celui-ci avait déclaré que c'est grâce à la musique qu'il a pu réaliser un tel record de médailles et titres olympique. «J'écoutais toujours la même chanson (I'm Me), du rappeur Lil Wayne quelques minutes avant de nager. Je m'inspirais de la fougue des paroles pour gagner.» Selon plusieurs études, la musique agit de façon positive sur les sportifs pour plusieurs raisons, que ce soit avant ou pendant une performance.

La musique sert aussi de stimulant pour améliorer et augmenter la production laitière au niveau des fermes modernes. Les vaches deviennent très productives lors de l'opération de la traite notamment en écoutant de la musique. En somme, la musique constitue un élément très bénéfique dans la vie individuelle et sociale, puisqu'elle aide les patients à lutter contre la dépression et contribue à une meilleure qualité de vie. Et comme l'a souligné le Dr Ounnoughène lors de sa conférence à l'université de Bouira dernièrement, «la musique est un espéranto d'émotions qui agit comme révélateur de nos états d'âme enfouis». Alors, il n'est jamais trop tard pour apprendre, apprécier et découvrir la passion de la musique»

■ R. S.

OUM TEBOUL

Arrestation d'un chauffard pour conduite dangereuse

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Oum Teboul ont procédé à l'arrestation d'un chauffard paraissant dans une séquence vidéo en train d'opérer des manœuvres dangereuses au niveau de la RN 44 reliant la commune de Souarekh à El Kala, mettant en danger la vie des usagers de la RN a indiqué le sergent-chef, Abdelouahed Benour, chef de la brigade territoriale de la gendarmerie d'Oum Teboul. En effet, dans le cadre des efforts constants déployés par le commandement de la Gendarmerie nationale visant à mettre fin au phénomène de l'insécurité routière, et suite à la mise en ligne sur les réseaux sociaux des séquences vidéo d'une durée de 38 secondes relayées sur les plateformes montrant un véhicule utilitaire, dont le conducteur se livrait à des manœuvres dangereuses afin de se vanter. Après avoir visionné ces vidéos et effectué les investigations requises, les unités de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Oum Teboul «ont procédé à l'arrestation de l'auteur de ces manœuvres et ouvert une enquête à son encontre». Après l'accomplissement des procédures légales requises, l'individu en question sera déféré devant les juridictions territorialement compétentes pour «mise en danger de la vie d'autrui et infractions dangereuses au code de la route, pour avoir commis des actes d'infraction au code de la route, notamment l'article 6 du décret n° 381-04 du 28 novembre 2004 relatif à la réglementation de la circulation routière, ainsi que le délit de mise en danger de la vie d'autrui conformément à l'article 290 du code pénal. Les services de la Gendarmerie nationale appellent les conducteurs à «éviter ce genre de comportements irresponsables qui mettent leur vie et celle d'autrui en danger et les invitent à signaler toute manœuvre dangereuse via le numéro vert 1055 et sur le site électronique de pré-plaquettes et de télé-enseignements.

■ S. S.

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

La traque se poursuit

En marge de la campagne de sensibilisation sur l'usage abusif des écrans et des réseaux sociaux et exposition aux écrans, les services de police ont révélé des chiffres qui donnent froid au dos en termes de cybercriminalité. Des chiffres qui vont crescendo d'année en année. Dans leur rapport, les services de police ont indiqué avoir enregistré, durant l'année 2023, 271 affaires mettant en cause 115 «délinquants» qui ont fait 257 victimes.

Par contre, pour l'année 2022, les affaires enregistrées étaient de 162 impliquant 102 personnes faisant 143 victimes. Sur les 140 affaires traitées, 111 d'entre elles ont été résolues, soit un taux de 79,2%. Les limiers des «écrans» sont parvenus à enregistrer 137 dossiers dont 112 ont été élucidés et définitivement réglés par l'interpellation des mise en cause. Ce qui représente un taux de résolution de 81,7%. Ce chiffre est



en constante progression puisque ce phénomène a pris de l'ampleur dès lors que les services de police ont enregistré, au cours des quatre premiers mois de cette année 2024, 43 affaires.

«Des affaires qui sont souvent liées au phénomène d'escroquerie et du commerce en ligne dont sont victimes 36% de femmes mais aussi de harcèlement tant moral que sexuel», dira l'officier

Souad Dabachi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou.

Cette dernière a mis en exergue les efforts consentis par ses éléments et experts traquant les cybercriminels. «Malgré toutes les pratiques et l'ingéniosité déployées par les fraudeurs, nos équipes arrivent toujours à les mettre en échec.»

■ Rachid Hammoutène

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER

Neutralisation d'un groupe de cambrioleurs

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un groupe de malfaiteurs spécialisé dans le cambriolage et saisi une quantité de métal blanc et jaune, indique un communiqué. En effet, «les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Bouzareah, ont arrêté deux individus, des repris de justice, âgés de 39 ans et 40 ans, originaires de la wilaya d'Alger, pour vol qualifié avec circonstances aggravantes (vol commis la nuit, en réunion, avec effraction, en flagrant délit et en récidive)», précise la même source. L'affaire a été enclenchée suite à une plainte déposée par un individu dont le domicile familial a été cambriolé, et où les deux suspects avaient volé des bijoux en métal jaune d'une valeur supérieure à 100 millions de centimes.

Les investigations menées par les éléments de la brigade, sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, ont permis l'identification et l'arrestation des deux suspects en un temps record. A l'issue de la perquisition de leur domicile, une quantité de métal jaune et blanc (parures,



colliers, boucles d'oreilles et des pierres précieuses) a été saisie, ainsi que des montres et des parfums». Les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent, selon la même source. Par ailleurs, et toujours dans le cadre de la lutte

contre les différentes formes de criminalité et de la préservation des biens publics dans le territoire de compétence, les éléments de la 6^e sûreté urbaine de Dely Brahim, relevant de la circonscription administrative de Cheraga, ont procédé à l'arrestation d'un suspect âgé de 52 ans, repris de justice, impliqué dans des affaires de vol de câbles en cuivre et de fils électriques à haute tension à Dely Brahim.

Les investigations font suite à «des informations faisant état d'une personne qui se livrait au vol de câbles en cuivre à haute tension, qui alimentent plusieurs quartiers de la circonscription de Cheraga en cette énergie vitale».

En coordination avec le parquet territorialement compétent et après avoir mis sur pied un plan bien ficelé, les éléments de la 6^e sûreté urbaine de Dely Brahim ont arrêté le suspect en flagrant délit, et saisi une arme blanche prohibée de type cutter, des gants, une pince, un tournevis, deux clés mécaniques, un manteau en cuir, ainsi que des câbles et des équipements utilisés dans le vol. Par la suite, le suspect a été déféré devant les juridictions territorialement compétentes.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

La Chine, invité d'honneur

LA 13^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE SE TIENDRA DU 16 AU 22 MAI À L'OPÉRA BOUALEM-BESSAÏH D'ALGER sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts. Prévu du 19 au 26 octobre 2023, l'événement, comme toutes les activités culturelles, a été annulé en solidarité avec le peuple palestinien.



A cet effet, le commissaire du festival, Abdelkader Bouazara, a animé hier, à l'Opéra d'Alger, une conférence de presse en présence de représentants du corps diplomatique des 13 pays participants que sont la Chine (invité d'honneur), l'Italie, la Syrie, l'Allemagne, la France, l'Égypte, la Tunisie, la République tchèque, l'Angola, le Mexique, l'Autriche, la Russie et le Venezuela, qui enregistre sa première participation. Deux pays, le Japon et l'Afrique du Sud, qui devaient être présents en octobre 2023, n'ont pas pu maintenir leur participation.

Pour Bouazara, «c'est un véritable défi qui a été relevé par l'équipe du festival en organisant cette édition en un temps record, suite à

son annulation». Le commissaire du festival a salué l'aimable coopération des pays participants «qui ont accepté de renouveler leur participation, à l'exception de l'Afrique du Sud et du Japon, qui ont malheureusement d'autres engagements».

D'autre part, Bouazara souligne que «l'ouverture du festival coïncide avec la Journée internationale du vivre-ensemble», «et quoi de mieux que la musique pour unir les peuples par son langage universel», ajoute-t-il.

Concernant le programme, peu de changements ont été apportés et la majorité de spectacles sont maintenus. L'ouverture sera assurée par une fusion entre l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger et le Suzhou Orchestra de la République de Chine. Ils seront dirigés par les maestros Lotfi Saïdi et Chen Xieyang. Près de 100 musiciens, algériens et chinois, interpréteront «la force du destin» de Giuseppe Verdi. Ils seront accompagnés par 40 choristes dirigés par Zohir Mazari.

14 concerts sont programmés à l'Opéra, lors des 7 soirées du festival. L'orchestre symphonique Simon Bolivar du Venezuela animera également une soirée au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi. Par ailleurs, 6 autres soirées seront organisées en dehors d'Alger. Le Klenke-Quartet d'Allemagne et l'orchestre Simon Bolivar se présenteront à Tizi Ouzou. L'orchestre syrien et le trio Bohémo de la République tchèque se produiront à Oran. Et enfin le World Youth Orchestra d'Italie se rendra à Bejaïa.

Comme lors de tout rendez-vous artistique, un hommage sera rendu au peuple palestinien à travers un programme qui sera présenté par l'orchestre symphonique de l'Opéra, puisé dans la manifestation «Paix pour la Palestine», organisée le 20 janvier dernier à l'Opéra d'Alger. Abdelkader Bouazara a également annoncé un hommage au musicien et compositeur Abdelkrim Kara, décédé le 30 avril dernier. En plus des concerts, le festival abritera des masterclass, animés par des spécialistes algériens et étrangers, au profit des élèves des écoles régionales de formation musicale et de l'Institut supérieur de musique. Des conférences sont aussi au programme et seront animées par les professeurs Samir Ferdjani de Tunisie, Mouloud Ounoughène et Amir Halim d'Algérie. Le prix du billet d'entrée est fixé à 800 DA.

■ Hakim Metref

GROTTE PRÉHISTORIQUE TELEM FEZZA DANS LE TASSILI DE L'AHAGGAR

Témoin du passé de la région du Sahara central

Les préceptes de l'archéologie moderne concernant l'Afrique du nord restent «eurocentrés». «Il est nécessaire de changer de paradigme pour mettre en valeur notre patrimoine culturel», a indiqué le professeur Idir Amara, lundi dernier, à Alger, lors d'une conférence placée sous le thème «La grotte de Telem Fezza (Tassili-tan-Ahaggar, Sahara central)». A l'occasion de cette conférence organisée au Musée du Bardo dans le cadre du Mois du patrimoine, Idir Amara et D^r Yasmina Damouche, tous deux de l'Université d'Alger, ont annoncé la découverte d'une grotte non encore datée dans le Tassili Ahaggar. Cette cavité préhistorique témoigne, d'après eux, du passé de la région du Sahara central, il y a environ 7.000 ans avant notre ère. «La recherche préhistorique en Algérie est encore influencée par des interprétations établies il y a 70 ans, ne tenant pas compte des avancées récentes», a indiqué le professeur. Selon lui, l'histoire de l'Afrique du Nord a longtemps été interprétée à travers un prisme européen, ignorant les perspectives et les développements locaux.

L'universitaire souligne que l'Algérie possède un riche patrimoine archéologique, mais l'exploration et l'analyse approfondies de ces sites sont insuffisantes. «La recherche est souvent compartimentée par périodes ou spécialités, limitant une compréhension globale de l'histoire algérienne», a-t-il poursuivi. L'archéologue assure qu'il est cru-

cial de réexaminer les découvertes archéologiques à la lumière des connaissances actuelles et de proposer des interprétations plus nuancées. «L'archéologie algérienne doit s'affranchir des influences extérieures et développer ses propres approches et théories, tout en encourageant la collaboration entre les chercheurs algériens et étrangers pour favoriser l'échange d'idées et l'avancement de la recherche», a-t-il plaidé. Selon lui, la réappropriation de la connaissance archéologique en Algérie est un processus nécessaire pour libérer la recherche des biais du passé et construire une compréhension plus juste et inclusive de l'histoire du pays. Cela implique de remettre en question les paradigmes dominants, de valoriser l'héritage algérien et de développer de nouvelles approches scientifiques fondées sur la collaboration et le respect mutuel. «L'idée d'une origine européenne de l'ibéromaurusien doit être reconsidérée à la lumière de nouvelles recherches et d'une analyse plus approfondie du contexte nord-africain. Il est important de reconnaître les connaissances et les techniques développées localement par les populations», a-t-il souligné.

Dans le même sens, poursuit Amara, il faut remettre en question les «récits eurocentriques» qui ont longtemps dominé le champ de l'archéologie nord-africaine, en introduisant les contributions algériennes à l'histoire et à la culture humaine. «Une compréhension approfondie du



passé algérien est essentielle pour renforcer l'identité nationale et la fierté culturelle», a-t-il mis en avant.

Sur le plan archéologique, l'analyse de gravures rupestres découvertes dans une grotte du Sahara a mis en lumière une distinction fascinante entre les représentations intérieures et extérieures. «À l'intérieur, on trouve exclusivement des animaux domestiques, dont des antilopes, une girafe, et des formes géométriques. En revanche, les gravures extérieures dépeignent la faune sauvage de la région, incluant des rhinocéros, des éléphants et des autruches», explique D^r Yasmina Damouche qui présentait les recherches effectuées par son équipe.

Cette découverte, présentée par une chercheuse, souligne l'importance de considérer le contexte environnant lors de l'interprétation de l'art rupestre.

La présence d'animaux domestiques à l'intérieur de la grotte suggère une signification symbolique liée à la vie quotidienne et aux relations entre les humains et les animaux. Les formes géométriques, également présentes à l'intérieur, pourraient jouer un rôle similaire.

En contraste, les gravures extérieures, représentant la faune sauvage, pourraient refléter les dangers et les opportunités présents dans l'environnement extérieur à la grotte. «Cette étude, qui s'éloigne des interprétations ethnocentriques, ouvre de nouvelles perspectives sur la compréhension des sociétés sahariennes préhistoriques. La publication prochaine d'un article scientifique permettra d'approfondir l'analyse de ces découvertes et de leur signification», fait savoir Amara. Le financement de la recherche ar-

chéologique au Sahara est un défi majeur, comme le souligne Idir Amara. «Les chercheurs font face à de nombreuses difficultés pour obtenir les fonds nécessaires à leurs travaux, et ce, malgré l'importance de ces recherches pour la compréhension de l'histoire et de la culture de la région», regrette-t-il.

UNE EXPLORATION APPROFONDIE

L'étude de la grotte de Telem Fezza ne se limite pas à la simple description des artefacts trouvés. Il s'agit d'une exploration approfondie qui vise à comprendre l'histoire et l'occupation de ce site unique sur plusieurs millénaires. En s'appuyant sur les analyses stratigraphiques et les découvertes archéologiques, les chercheurs estiment que les niveaux supérieurs de la grotte remontent à 3.000-3.500 ans avant notre ère, tandis que les niveaux inférieurs pourraient dater de 4.000, 5.000, voire 6.000 ans avant notre ère. «L'analyse des peintures rupestres présentes dans la grotte révèle un style artistique rare et précieux. En s'enfonçant dans la grotte, on observe une évolution des représentations, passant des gravures peintes à des cupules, qui constituent la signature visuelle de ce lieu. Ces cupules, ainsi que les autres vestiges archéologiques, apportent des informations cruciales sur le rôle joué par la grotte pour les sociétés holocènes qui l'ont occupée il y a des millénaires», affirme Idir Amara.

■ Walid Souahi

CHORALE POLYPHONIQUE «RANIM»

Un hymne à la vie

Lors de la clôture de l'hommage rendu à l'icône de la chanson algérienne d'expression amazighe, Idir, commémorant le 4^e anniversaire de sa disparition, le public a été émerveillé par la prestation de la chorale polyphonique «Ranim» venue d'Alger. Composée de 14 choristes, cet ensemble a exécuté avec une grande émotion des morceaux du défunt artiste, captivant les esprits par leur talent. En effet, la majorité des membres de cette troupe sont des retraitées, voire des grands-mères. Toutes étaient empreintes d'émotion et de bonheur en se produisant sur scène, comme le souligne M^{me} Katia, la toute nouvelle membre de la troupe. Dotée d'une solide formation musicale, ayant étudié la musique andalouse et joué dans un orchestre, M^{me} Katia a rapidement trouvé sa place au sein de la troupe. Cette dernière est coordonnée par Malika Zobiri, une entrepreneure à la retraite.

La chorale «Ranim», dirigée par Wiam Benamar, a été intégrée dans ce projet. Cette dernière est à la fois pianiste, doctorante et chercheuse en musicologie à l'École normale supérieure de musique et enseignante à l'Institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) d'Alger. Créée en 2018 et baptisée du prénom de la fille de Wiam Benamar, la chorale incarne selon sa mère «la voix royale», mais également la richesse et la noblesse, des qualités qui se reflètent dans les expériences vécues par ses membres.

Interrogée sur la troupe polyphonique, Wiam Benamar nous a déclaré : «C'est un réel plaisir de travailler avec ces dames. Elles sont volontaires et déterminées dans tout ce qu'elles entreprennent. Elles le font avec beaucoup de joie, de plaisir et d'entrain. C'est tout simplement du bonheur de les retrouver.



Elles incarnent cet hymne à la vie». Propos égayés par Malika Zobiri qui a tenu à remercier la direction de la maison de jeunes de Kouba «qui nous ouvre ses portes tous les lundis de 10 h à 12h pour se retrouver et répéter». La troupe polyphonique chante tous les grands classiques de la chanson algérienne dans toutes ses sonorités (kabyle, chaoui, targui, algérois, hawzi, Staïfi, etc.), des chansons françaises, italiennes, anglaises et turques.

■ Rachid Hammoutène

Mots fléchés

Science des oiseaux	Ville du Nigeria	Grecque	Désirs	Casse
Tagueur	Ericacées	Célébrer	Touche de la main	Note
↳	↓	↓	↓	↓
Démence			Vin blanc d'Italie	
↳			Impératrice d'Orient	
Ancienne station spatiale		Dictateur des Balkans		Grossier
↳		Lagunes maritimes asséchées		↓
Audacieux				
↳			Tableau de maltre	
Elément chimique			Dévidoir	Exprimées
↳			↓	↓
Fuse dans l'arène		Piège		
↳		Règle		
Vifs			Lettres de Tamarassat	
↳			Approbation	
Grivoise			Jeu d'argent	
↳			Sentiment religieux	
Argent				
↳			Légumineuses	
	Fleuve russe	Note		
Amante de Zeus		Bouddha chinois		
↳				
Tenues négligées				
↳				

Grille M u e t t e

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I- Incroyable.
- II- Coexistence de deux éléments différents.
- A la mode.
- III- Ville engloutie sous la mer.
- IV- Erige. Fin de participe.
- V- Bouquinée. Lettres de Sedan. Note.
- VI- Tumultueuse.
- VII- Petite monnaie d'Espagne. Planchette de bois.
- VIII- Vieil Indien. Très contente.
- IX- Anneau de cordage. Conte.
- X- Condition. Chaleur. Cardinal.

VERTICALEMENT

- 1- Merveilleuse.
- 2- Etablissement consacré aux sciences naturelles. sélection.
- 3- Palladium. Office du soir.
- 4- Premier exil de Napoléon. Voyelle double.
- Infinitif.
- 5- Démence. Vedette.
- 6- Qui fait entendre un bruit aigu.
- 7- Barde. Sied.
- 8- Fosse commune.
- 9- Couche. Saules.
- 10- Mis dans une réserve à grains. Coordinatrice.

Sudoku

	4			6		9		
6				7	9			
5			1	8				3
	9		7			3		2
				1	4	9		
7	8					6	5	
9	3	8		4	5			7
1			6					3

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Mots codés

10	20	9	21	14	9	9	19	19	4
R	A		D						
14	10	20	2	4	14	9		1	11
11	16		9		8		20	7	19
7	2	17	19	16	19	10	10	19	4
14	4	2	10	2	4		16	10	
11	16	19		13		6	19	19	4
1	2		21	19	9	2	17		19
20	15	11	2	16	20	9	2	19	9
21	11	10	19		12	19	4	16	19
19	19		11	10	19	4		20	4

Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots Fléchés

Science des oiseaux	Ville du Nigeria	Grecque	Désirs	Casse
Tagueur	Ericacées	Célébrer	Touche de la main	Note
↳	↓	↓	↓	↓
Démence			Vin blanc d'Italie	
↳			Impératrice d'Orient	
Ancienne station spatiale		Dictateur des Balkans		Grossier
↳		Lagunes maritimes asséchées		↓
Audacieux				
↳			Tableau de maltre	
Elément chimique			Dévidoir	Exprimées
↳			↓	↓
Fuse dans l'arène		Piège		
↳		Règle		
Vifs			Lettres de Tamarassat	
↳			Approbation	
Grivoise			Jeu d'argent	
↳			Sentiment religieux	
Argent				
↳			Légumineuses	
	Fleuve russe	Note		
Amante de Zeus		Bouddha chinois		
↳				
Tenues négligées				
↳				

Sudoku

8	4	2	3	5	6	7	9	1
6	1	3	4	7	9	8	2	5
5	7	9	1	8	2	4	6	3
4	9	5	7	6	8	3	1	2
3	2	6	5	1	4	9	8	7
7	8	1	9	2	3	6	5	4
9	3	8	2	4	5	1	7	6
2	6	7	8	3	1	5	4	9
1	5	4	6	9	7	2	3	8

Mots codés

R	A		D						
U	C	O	S	I	R	I	S	T	T
L	I	D	E	N	I	M	E		
A	Q	U	I	T	A	N	I	E	N
D	U	R	E	G	E	S	T	E	
E	E	U	R	E	S	A	S		

Grille muette

I	I	M	P	E	N	S	A	B	L	E
II	D	U	A	L	I	T	E	I	N	
III	Y	S	B	A	R	D	O	T	S	
IV	L	E	V	E	I	E	S	I		
V	L	L	E	S	D	S	O	L		
VI	I	M	P	E	T	U	E	U	S	E
VII	Q	R	E	A	L	A	I	S		
VIII	U	T	E	R	A	V	I	E		
IX	E	R	S	E	N	A	R	R	E	
X	S	I	R	U	T	E	S	T		

LES COURSES À EL EULMA



LE CHEVAL DU JOUR
12-Monadil

LE COUP SUR PLACÉ
3-Fares Star

LE JOKER DE CHARME
6-Aarjouna

LE QUINTÉ SPÉCULATIF
3-12-11-6-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

3-Fares Star / 12-Monadil / 11-Zaim el Madjd / 7-Tamouh Zen / 1-Dharif / 10-Al Djamra
8-Hayla / **En H. S : 3-12-11-7-X**

TURIE

HORIZONS • Mercredi 8 Mai 2024

21



Double cagnotte en jeu

Aucun parieur n'ayant pu trouver la bonne combinaison dans l'ordre du dernier paris quinté, il y aura donc une double cagnotte qui sera mise en jeu ce mercredi au champs de courses Bazer-Sakhra d'El Eulma qui nous a concocté un pari mutuel urbain assez bien composée avec ce prix Jocr qui mettra aux prises douze coursiers de race arabe pure, nés et élevés en Algérie, qui se mettront en ordre, en rapport avec leur numéro à la corde à se ranger sous les ordres du starter et qui devront gérer intelligemment leur sortie des stalles sur un parcours réputé pour ses arrivées dans un mouchoir et qui vont à ne pas en douter nous livrer un sprint final qui risque de déboucher sur de gros rapports P.M.U avec plusieurs millions à la clé, car il suffit qu'un outsider avec une belle cote pointe à la première place ou dans les cinq premiers pour que tous les pronostics les plus établis volent en éclats. Aussi, ce genre de scénarios a été récurrent tout au long de cette saison hippique et ce pari quinté ne devrait pas déroger à cette règle, car il reste des plus ouverts. Mis à part quelques chevaux dont les dernières sorties ont été des plus moyennes et qui ont tendance à changer à chaque apparition de montes, Nahr Edajla, ce vieux cheval de 15 ans, qui se trouve pratiquement dans les mêmes conditions et qui risque de faire encore une fois tapisserie, nous avons recensé bon nombre de chevaux favoris qui seront en appel. À l'image du poulain de 4 ans Tamouh Zen, qui possède d'excellentes origines, mais dont les trois dernières sorties qui remontent au dernier meeting d'automne 2023 ont toutes été des plus décevantes. Il effectuera donc sa rentrée après plus de 4 mois d'absence, et il faudra l'avoir à l'œil cette fois, car il aura pour partenaire le grand jockey S. Benyettou qui peut le transcender l'espace d'une course. Il en est de même du mâle bai de 5 ans Yakkar qui reste sur une longue série d'échecs et qu'on a dû faire appel à ses services pour atteindre le nombre requis de partants pour pouvoir organiser une épreuve à caractère. Quant aux autres concurrents en présence, ils peuvent tous prétendre négocier un accessit à l'arrivée, même si bon nombre d'entre eux ont échoué à leurs dernières sorties. Il faudra donc logiquement obliger privilégier les martingales, seule alternative afin de pouvoir arrêter la bonne combinaison qui risque de chanter pour reprendre une expression consacrée dans le jargon hippique. Pour ma part j'accorderai les faveurs du pronostic au vaillant coursier de 9 ans Fares qui pour peu qu'il ne soit pas contrarié par la défection du talentueux jockey S. Benyettou, qui a préféré défendre les chances du pensionnaire de la très habile écurie T. Hamza, Tamouh Zen, cependant son partenaire du jour peut pallier à cet impondérable, car il bénéficie d'un bel engagement en la circonstance et évoluera sur une distance largement dans ses aptitudes, ne devrait pas laisser passer une telle opportunité pour étoffer victorieusement son riche palmarès, avec ce prix Jocr, support au pari tiercé, quarté et quinté doublé d'une alléchante double cagnotte et qui s'adresse aux chevaux de 3 ans et plus, pur-sang arabes, né et élevés en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 101.000 DA depuis le 01.04.2023 à ce jour, avec surcharge de 1kg par tranche de 20.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL							
MERCREDI 8 MAI 2024				JOSR			
TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ				PUR SANG ARABE N.E.E			
15h30				350.000 DA ● 1.200 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
N. Bouchelaghem	1	Dharif	A. Attallah	57	05	M. Hamidi	Bien monté
A. Lamici	2	Yakkar	M. Hareche	57	08	Propriétaire	Barré
S. Lamici	3	Fares Star	S. Benyettou	56	04	B. Lahmici	Peut vaincre
B. Benarbia	4	Amjad	A. Boulesbaâ	56	03	M. Hamidi	Pourquoi pas
B. Benarbia	5	Chokri	B. Berrah	56	11	M. Hamidi	Sa monte
A. Lehas	6	Aarjouna	Y. Mouissi	56	10	A. Djebbar	Le joker
T. Hamza	7	Tamouh Zen	S. Benyettou	55	09	Propriétaire	La rentrée
M. Chamekh	8	Hayla	M. Aïda	55	01	Propriétaire	Ne pas négliger
A. Guessoum	9	Tohfa	Y. Loucifi	55	07	Propriétaire	Possible
A. Lagraâ	10	Al Djamra	F. Chaâbi	55	02	M. Hamidi	En bon rang
T. Dirmi	11	Zaim el Madjd	C. Chaâbane	55	06	M. Hamidi	Des chances
A. Berrah	12	Monadil	C. Attallah	54	12	Propriétaire	Bien placé

(o) : Cheval portant une œillère

MEILLEURES CHANCES

PREMIÈRES CHANCES

3-Fares Star
1-Dharif
11-Zaim el Madjd
10-Al Djamra
7-Tamouh Zen
8-Hayla

SECONDES CHANCES

12-Monadil
6-Aarjouna
5-Chokri
4-Amjad
9-Tohfa

OUTSIDERS

Aucun

ABANDONNÉS

2-Yakkar

QUINTESCOPE



1-Dharif : Ce vieux routier de 8 ans, vient de réaliser une belle opération lors de sa dernière sortie, en terminant 2^e sur 1.400 mètres à M'sila et même si le grand jockey C. Attallah, l'a délaissé au profit du poulain de 4 ans Monadil, A. Attallah son jockey du jour peut pallier à cet impondérable.

2-Yakkar : Ce mâle bai de 5 ans reste sur une longue série d'échecs et change à chaque sortie de partenaire, ce qui n'est pas fait pour nous inciter à lui accorder des chances dans une épreuve où il partira sans aucun doute abandonné au jeu.

3-Fares Star : Ce vaillant coursier de 9 ans vient d'effectuer une excellente rentrée, en terminant 3^e sur 1.000 mètres au Caroubier, ce qui est là une référence pour lui accorder les faveurs du pronostic, même si le grand jockey S. Benyettou a laissé la charge de défendre ses chances à son jeune frère S. Benyettou.

4-Amjad : Ce pensionnaire d'Oran stationné à El Eulma qui reste le cheval le plus âgé du lot (11 ans) se place épisodiquement comme cela a été le cas lors de sa dernière sortie au Caroubier, où il a terminé 4^e sur 1.100 mètres, ménagé depuis il mérite d'être retenu pour un éventuel accessit.

5-Chokri : Inconstant dans ses productions, ce vaillant coursier de 9 ans, qui relève d'un entraînement redoutable, guettera au plus un éventuel faux pas des chevaux les plus en vue pour venir répéter son excellente deuxième place sur 1.100 mètres du 24 février dernier au Caroubier.

6-Aarjouna : Vu son jeune âge et le profil du parcours du jour, cette pouliche de 4 ans qui reste sur deux excellentes performances, mais qui devra composer avec la défection du chevronné jockey F. Chaâbi qui a préféré piloté la pouliche de 4 ans Tohfa, mérite qu'on s'attarde sur ses chances pour décrocher un

accessit.

7-Tamouh Zen : Course de rentrée pour ce poulain de 4 ans dont il faudra le surveiller comme la prunelle des yeux, car deux sérieux atouts plaident en sa faveur pour qu'il se distingue d'entrée, malgré ses derniers échecs: l'efficacité de son écurie et le métier de son jockey du jour qui y a jeté son dévolu.

8-Hayla : Ce n'est pas un modèle de régularité, se plaçant par à-coup, il faudra néanmoins lui accorder des chances éventuelles de participation à l'arrivée car le battant jockey M. Aïda qui ne monte qu'à bon escient sera son partenaire du jour.

9-Tohfa : Ce n'est pas un foudre de guerre, mais il faudra tenir compte de ses chances car elle vient de bien se comporter à sa dernière sortie mercredi dernier en terminant 2^e sur 1.100 mètres, mettant ainsi fin à une longue série d'échecs, car le lot reste des plus ouverts.

10-Al Djamra : Excellent troisième sur 1.100 mètres à deux reprises, cette protégée de l'efficace écurie A. Lagraâ, devra faire l'objet de la plus grande attention à l'heure des choix malgré la forte opposition en présence, surtout que le chevronné jockey F. Chaâbi a préféré la défendre par rapport à Aarjouna.

11-Zaim el Madjd : Excellent en dernier lieu, ce mâle gris de 5 ans qui devrait logiquement porter un poids plus élevé que celui du jour misera sur sa forme affichée pour continuer sur sa lancée malgré la défection de A. Attallah qui a préféré piloté le mâle alezan de 8 ans Dharif.

12-Monadil : Ce poulain de 4 ans semble traverser une mauvaise passe comme le montrent ses deux dernières sorties, mais pour peu qu'il retrouve une partie de ses moyens, il peut venir dans un bon jour inquiéter les meilleurs au sprint final surtout que le crack jockey le reprend en la circonstance.

LIGUE DES CHAMPIONS – DEMI-FINALE (RETOUR)

CE SOIR (20H00) : REAL MADRID – BAYERN MUNICH

Le choc des titans

CE SOIR, la scène de la Ligue des champions sera témoin d'un duel épique entre deux géants du football européen, le Real Madrid et le Bayern Munich, lors du deuxième match demi-finale au stade Santiago Bernabeu.

Ce sera la 28^e rencontre dans la longue histoire des deux clubs, et les tensions et les anticipations ont atteint le pic avant les combats sur le terrain. Leur longue histoire sur la scène européenne les a amenés à un moment inoubliable en demi-finale. Lors du premier match à l'Allianz Arena la semaine dernière, le combat féroce s'est terminé par un match de 2-2 dramatique. Vinicius Junior est devenu héros du Real Madrid avec deux buts, tandis que Leroy Sané et Harry Kane ont répondu au Bayern Munich. Cependant, ce deuxième match sera différent, lorsqu'une équipe progressera vers la finale, tandis que l'autre doit accepter une déception.

Le Real Madrid, qui a récemment obtenu son 36^e titre de La Liga, est dans une performance impressionnante et confiante. Sous le contrôle de Carlo Ancelotti, ils ont montré une incroyable résistance, immanquable lors des 20 derniers matches de toutes les compétitions. Avec une performance brillante en Liga des champions et un titre national qui est déjà entre les mains, ils sont prêts à affronter le Bayern

Munich avec leur meilleure équipe sur le terrain. Pendant ce temps, le Bayern Munich, qui a ressenti la défaite amère face au Bayer Leverkusen en Liga, tentera de répondre sur la scène européenne. Malgré des blessures troublantes, y compris la perte de Kingsley Coman, ils sont toujours une menace sérieuse pour le Real Madrid. Cependant, Thomas Tuchel et ses joueurs doivent trouver un moyen de surmonter la performance maison forte des hôtes.

En termes de composition de l'équipe, le Real Madrid sera renforcé par le retour de Thibaut Courtois et Dani Carvajal, tandis que David Alaba sera la seule absence significative. Pendant ce temps, le Bayern espérera profiter du retour d'Eric Dier et de Matthijs de Ligt pour renforcer leur arrière. Avec tous les préparatifs mis en œuvre, les deux équipes sont prêtes à montrer leurs meilleures performances sur cette prestigieuse scène européenne. Tous les yeux seront tournés vers le Bernabeu ce soir, où le drame, la tension et l'émotion fera partie intégrante de ce match promis. Qui se présentera au mythique stade de Wembley et caresser le rêve de brandir le trophée aux grandes oreilles ?

■ R. S.

● LA LIGNE OFFENSIVE

Sané et Musiala contre Vinicius et Rodrygo : faire parler la poudre

Aller, le danger est venu systématiquement de leurs pieds. Les ailiers allemands Leroy Sané et Jamal Musiala, décisifs sur les deux réalisations bavaroises, et les flèches brésiliennes Rodrygo et Vinicius, auteur d'un doublé, détiendront à nouveau les clés d'un match qui peut s'emballer à tout moment sous le coup de

leurs accélérations fulgurantes. Tous déséquilibrants mais dans des registres différents, ils avaient chacun leur tour poussé à la faute leurs adversaires directs. Vinicius d'un appel-contre appel d'école dans le dos de Kim Min-jae, et Sané, ralenti depuis un mois et demi par une inflammation du pubis, d'une frappe limpide

en rentrant sur son pied gauche après avoir déposé Mendy. Musiala en provoquant le penalty concédé par Vasquez et transformé par Kane, et Rodrygo en obligeant Kim à faire faute pour l'empêcher de se retourner dans la surface pour l'égalisation de «Vini». Les défenseurs de chaque côté sont donc prévenus.

● LES PORTIERS

Neuer - Lunin : expert contre nouveau héros

À 38 ans, Manuel Neuer, reconnu unanimement comme l'un des plus grands gardiens de l'histoire, fait de la résistance dans les buts bavarois. Au match aller (2-2), il a été battu sur l'ouverture du score de Vinicius, puis sur le but égalisateur du Brésilien sur pénalty, mais le champion du monde allemand a eu comme souvent la main ferme lorsque le danger s'est présenté sur sa cage (2 arrêts

décisifs devant Kroos et... Vinicius). Il devra reproduire une performance similaire à Santiago Bernabeu ce soir, car le Bayern aura plus que jamais besoin d'un grand Neuer pour espérer retrouver Wembley, 11 ans après son sacre contre Dortmund. En face, le jeune Ukrainien Andriy Lunin, héros inattendu du parcours européen du géant espagnol (près d'une dizaine de parades contre Leipzig

puis Manchester City et deux arrêts lors de la séance de tirs au but) devra également se montrer à la hauteur de l'enjeu, comme il l'a été à Munich malgré deux buts encaissés. Le retour sera capital pour le portier de 25 ans, passé de troisième gardien à titulaire après la grave blessure de Thibaut Courtois, s'il veut poursuivre l'aventure sous le maillot merengue après le retour du Belge.

● L'OPPOSITION

Kane - Rüdiger : duel de «monstres»

C'est le match dans le match à suivre. Le roc allemand Antonio Rüdiger sera à nouveau chargé de contenir le buteur anglais Harry Kane, ce qu'il avait plutôt bien fait à Munich, à l'image de cette intervention décisive sur une frappe du gauche du Britannique à 2-1 alors que Lunin était battu. Bien pris dans les derniers mètres, Kane pourrait être tenté de décrocher un peu plus pour servir de point d'appui à ses ailiers, bien plus menaçants dans la profondeur. En position idéale pour une première soulier d'or européen (36 buts en Bundesliga) et à la lutte avec Kylian Mbappé pour le titre de meilleur buteur de la C1 (huit buts chacun), le capitaine de la sélection anglaise est aussi en quête du premier trophée de sa carrière, à 30 ans, qu'il rêve de décrocher dans son jardin des Three Lions à Wembley.

● L'ENTREJEU

Kroos - Laimer : bataille des milieux

Rayonnant au début de la première manche de ce duel, Toni Kroos, 34 ans, véritable métronome madrilène et sublime passeur décisif pour l'ouverture du score de Vinicius, a connu un deuxième acte plus compliqué, à l'instar de son équipe, prise de vitesse par un Bayern bien plus entreprenant. La faute, en partie, à son adversaire direct Konrad Laimer,

hyperactif au pressing et à la récupération, et capable d'accélérer le jeu par la passe ou par la course lorsque le milieu merengue laissait de l'espace. Une faille sûrement perçue par Carlo Ancelotti, qui pourrait décider de replacer Eduardo Camavinga dans l'entrejeu et faire reculer Aurélien Tchouaméni en défense centrale, pour mieux combler les manques.

ANGLETERRE

Le retrait de points à Nottingham Forest maintenu en appel

L'appel de Nottingham Forest contre le retrait de points au classement infligé pour non-respect des règles financières du championnat d'Angleterre a été rejeté, a indiqué hier la Premier League. L'actuel 17^e de Premier League a perdu quatre points en mars pour avoir dépassé de 34,5 millions de livres (quelque 40 millions d'euros) le plafond des pertes financières autorisées à l'issue de la saison 2022-2023.

A deux journées de la fin du championnat, l'équipe des Midlands de l'est compte 29 points, soit trois de plus que Luton Town (18^e, 26 pts), l'actuel premier reléguable.

Il s'agit du deuxième club de première division anglaise sanctionné cette saison pour avoir enfreint les règles de rentabilité et de viabilité de la Premier League (Profit and Sustainability Rules, PSR, en anglais), après Everton. Les Toffees de Liverpool ont subi un premier retrait de dix points, réduit à six en appel, pour des pertes au-dessus des seuils fixés à l'issue de la saison 2021-2022, puis un second de deux points concernant la période suivante. Selon les règles en vigueur, les clubs de Premier League peuvent perdre un



maximum de 105 millions de livres (122,4M EUR) sur une période de trois saisons, soit 35 millions par saison, avant de faire l'objet de sanctions.

Plusieurs clubs sont proches de franchir cette limite, ce qui a entraîné une baisse massive des dépenses lors de la fenêtre de transfert en janvier.

L'actuel système, sorte de «fair-play financier» à l'anglaise, pourrait être remplacé prochainement par un plafond

de dépenses (salaires, indemnités de transfert, honoraires versés aux agents, etc.), calculé à partir des droits télévisés perçus par le club le moins bien loti.

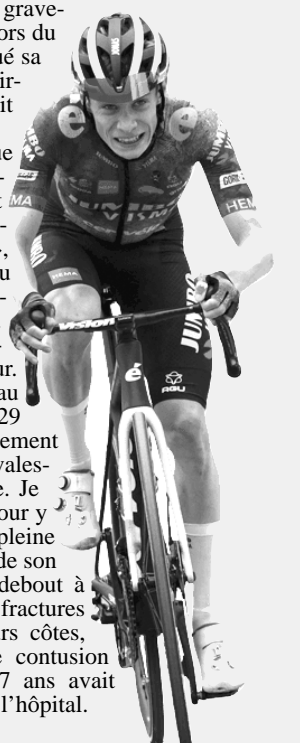
Fin avril, les clubs de Premier League ont voté majoritairement en faveur de ce «spending cap», selon des médias britanniques. La mesure devra encore être ratifiée durant la prochaine assemblée générale de la Premier League, en juin.

APRÈS SA GRAVE CHUTE Le cycliste Vingegaard a repris du service

Le Danois Jonas Vingegaard, gravement accidenté début avril lors du Tour du Pays basque, a effectué sa première sortie à vélo hier, affirmant dans une vidéo qu'il allait «de mieux en mieux».

«C'est la première fois que je reprends le vélo à l'extérieur, et c'est vraiment agréable d'être capable de rouler de nouveau normalement», affirme le double vainqueur du Tour de France dans ce message de 45 secondes posté sur X.

«Je me sens bien, ça s'améliore de jour en jour. Evidemment j'espère être au départ du Tour de France (29 juin) mais on ne sait pas exactement comment va se passer ma convalescence et mon retour en forme. Je ferai tout ce qui est possible pour y être», ajoute-t-il, filmé en pleine campagne en tenue de course de son équipe Visma-lease a bike, debout à côté de son vélo. Victime de fractures de la clavicule et de plusieurs côtes, d'un pneumothorax et d'une contusion pulmonaire, le coureur de 27 ans avait passé une douzaine de jours à l'hôpital.



FOOTBALL

MESSAGE DE WALID SADI AUX ARBITRES

«Il ne faut pas céder à la pression»

DANS UN MESSAGE ADRESSÉ aux referees à l'occasion de la réunion FAF – arbitres, tenue, ce lundi, au Centre technique national de Sidi Moussa, le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, a exprimé son plein soutien aux hommes en noir, non sans les inviter à demeurer imperturbables et surtout à ne pas fléchir devant la pression grandissante en cette fin de saison.

Plusieurs arbitres font l'objet, ces dernières semaines où l'enjeu du titre, du podium, du maintien, de l'accession et de la relégation l'a emporté sur toutes autres considérations sportives, de critiques les plus acerbes et souvent à tort. Lu par Nadir Bouzenad, secrétaire général de la Fédération, en présence des chevaliers du sifflet et le président de la commission fédérale des arbitres (CFA), Abid Charef, le message de Sadi relève clairement toute

la détermination de ce dernier d'assurer la protection nécessaire au corps arbitral afin de pouvoir boucler dans la placidité le présent exercice footballistique. Après avoir rappelé aux arbitres «l'importance de leur mission en cette fin de saison aux enjeux cruciaux» pour les pensionnaires des différents championnats nationaux, le président de la FAF leur a demandé de «faire preuve d'une concentration maximale et d'éviter autant que possible les erreurs. Il a également souligné l'importance de ne pas céder à la pression, quelle qu'en soit la source». Sadi réitére

également son «soutien ainsi que celui de son bureau fédéral au corps arbitral tout en l'encourageant à continuer de faire preuve de responsabilité et d'impartialité, comme il l'a toujours fait».

A la fin de cette réunion, le SG de la FAF a enclenché un débat franc avec les chevaliers du sifflet, ces derniers ont, d'ailleurs, mis en avant les difficultés rencontrées sur le terrain pour l'accomplissement de leur mission sans manquer l'opportunité de rendre hommage à l'instance fédérale pour les efforts consentis en vue d'amorcer un processus du dévelop-



pement durable du métier de l'arbitre. Bouzenad a, de son côté, rassuré les arbitres quant à l'exploitation de la technologie de la VAR (arbitrage assisté par vidéo) dès le début de la saison 2024 – 2025 dont le coup d'envoi sera donné le mois d'août prochain.

Un outil qui devra, sans l'ombre d'un doute, réduire exponentiellement les erreurs arbitrales et mettre ainsi fin au climat de psychose qui, alimenté par une suspicion grandissante et parfois sans raison valable,

s'avère grandement nuisible pour les arbitres et les supporters. Il convient de souligner la gestion rigoureuse par la fédération des affaires de l'arbitrage à travers la suspension de plusieurs referees dont certains n'ont pas, depuis leur mise au frigo, été réintégrés. Pendant ce temps, d'autres arbitres, majoritairement jeunes, ont été lancés dans le bain afin d'assurer la relève de ceux qui ont pris leur retraite ou ceux devant le prendre très prochainement.

■ K. Yamine

LIGUE 1 - ACCROCHÉE PAR LA JSK

USMA, l'esprit à Lausanne

Dans le cadre de la mise à jour de la 19^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, l'USM Alger a été accrochée par la JS Kabylie (2-2) lundi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki. Le détenteur de la Coupe de la CAF semble quelque peu groggy par le litige qui l'oppose au club marocain, la RS Berkane, suite à la demi-finale non disputée en aller-retour. Affectée moralement par les décisions de la Confédération africaine de football, l'équipe usmiste a été d'abord éliminée en demi-finale de la Coupe d'Algérie par le CR Belouizdad avant de concéder un semi-échec à domicile face à la JSK. Même si l'équipe usmiste était à Baraki, l'esprit semblait être à Lausanne à l'écoute d'une éventuelle décision favorable de la part du tribunal arbitral du sport (TAS) où des plaintes de la FAF et de la direction du club ont été déposées.

Ceci dit, les camarades de Belaïd ont livré une prestation en deçà des attentes des observateurs notamment leurs fans. Après l'habituel round d'observation lors duquel, les Canaris ont mieux monopolisé le ballon, les Rouge et Noir ont réagi efficacement et ouvert le score par Belkacemi (18^e). Loin d'être affecté par cette réalisation, les Jaune et Vert ont remis les pendules à l'heure deux minutes seulement après la remise en jeu grâce à un but contre son camp du défenseur Alilet, dont la déviation de la tentative du capitaine de la JSK, Boualia, a surpris le portier usmiste



Benbot (20^e). Alors que les visiteurs faisaient le jeu en essayant de s'installer dans le camp adverse, l'attaquant Belkacemi a ressurgi une nouvelle fois et n'a trouvé aucune peine pour battre le gardien Rahmani et signer un doublé en guise d'avantage pour

son équipe peu avant la fin du premier half. Après la pause, les Canaris ont affiché leur volonté de revenir dans le match et ce fut le cas. En effet, la JSK a égalisé grâce à son défenseur latéral gauche qui a réussi à transformer un penalty provoqué par Bouali à la limite de la ligne de la surface de réparation (73^e). Cette égalisation semble avoir scié les jambes aux joueurs usmistes surtout qu'ils évoluaient en supériorité numérique suite à l'expulsion du défenseur central des Canaris, Souyad, pour cumul de carton jaune (69^e). En dépit des nombreuses occasions créées de part et d'autre, le score ne changera pas.

Et c'est la formation de Soustara qui laisse filer deux précieux points et la possibilité d'aller inquiéter le leader. Ainsi, l'USMA, qui compte encore 3 rencontres de retard, rejoint provisoirement le Paradou AC à la 5^e place avec 36 points chacun, alors que la JSK s'empare de la 7^e position avec 34 unités. Pour le compte de la 25^e journée, prévue ce week-end, l'USMA accueillera le MC El Bayadh probablement au stade Nelson-Mandela à Baraki alors que la JSK aura la visite du CS Constantine qui occupe la deuxième place avec un total de 43 points dans son escarcelle. Ayant un match de mise à jour du calendrier à négocier prochainement, les Sanafir comptent actuellement 13 longueurs de retard du leader du championnat, le MCA.

■ Khaled H.

MC ORAN

Bengrina écarté de l'équipe

Au sein du Mouloudia d'Oran, on ne badine guère avec la discipline. Mustapha Bengrina l'a vérifié à ses dépens lundi dernier puisque son club l'a suspendu et interdit d'entraînement, et ce, jusqu'à sa comparution devant le conseil de discipline. C'est ce qu'a annoncé la direction des Hamraoua dans un communiqué publié le soir même sur sa page officielle Facebook. Cette mesure a été prise par la formation d'El Bahia en guise de sanction après le comportement déplacé du joueur à l'égard de son entraîneur Youcef Bouzidi et certains membres de la direction lors de la séance

d'entraînement du jour effectuée sur la pelouse du stade Ahmed-Zabana d'Oran. En outre, la direction du club mouloudien a promis, à travers le même communiqué, qu'elle allait tenir ses supporters informés de la suite de cette procédure et des décisions qui seront prises à l'encontre de l'attaquant Mustapha Bengrina. Ce cas d'indiscipline risque d'ébranler la sérénité du groupe à la veille du déplacement à Biskra où les Mourad Benayad et consorts en découleront avec l'USB ce vendredi (17h) en match coptant pour la 25^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Avant-

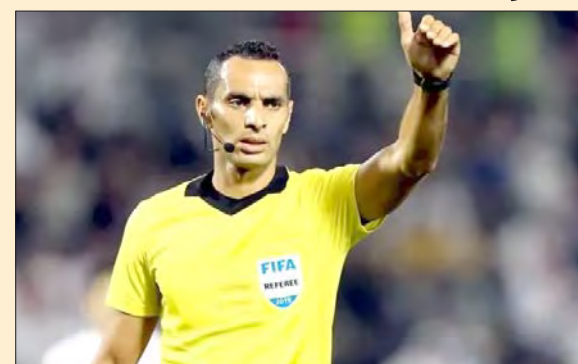


dernier au classement général avec une longueur de retard sur l'ESBA, premier non relégable, le MCO est sérieusement menacé par le spectre de la rétrogradation en Ligue 2.

■ M. F.

FINALE ALLER DE LA LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Ghorbal dirigera ES Tunis-Al Ahly



La Confédération africaine de football a désigné l'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal pour diriger la finale aller de la Ligue des champions qui opposera l'Espérance de Tunis et Al Ahly d'Egypte, le 18 mai au stade Hammadi-Agrebi de Radès (Tunisie), à partir de 20h00. Ghorbal sera assisté par ses compatriotes Mokrane Gourari et Abbas Akram Zerhouni, tandis que le Mauritanien Dahane Beida sera l'arbitre de la VAR. Le club égyptien avait validé son billet pour la finale face au club congolais TP Mazembe, alors que l'Espérance a éliminé les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns. Le match retour aura lieu le 25 mai au stade du Caire, à partir de 18h00, rappelle-t-on.

HANDBALL

STAFFS DES ÉQUIPES NATIONALES SENIORS

Du renfort en perspective

Les exigences du haut niveau en handball nécessitent d'avoir des staffs techniques complets et homogènes en sélections nationales. La fédération envisage de faire appels à des compétences en vue de renforcer les staffs techniques des équipes nationales seniors filles et garçons.

Selon des sources concordantes, Farouk Dehili qui devrait remplir durant le mois de juin, compte étoffer son staff technique avec un entraîneur adjoint et un coach des gardiens de but.

Deux postes vacants au sein de Sept national depuis belle lurette. La réunion du bureau fédéral en présence du coach national servira pour débattre du programme, ainsi

que les noms des techniciens à intégrer. Il s'agira d'experts locaux, vu que la FAHB n'a plus la santé financière pour payer un entraîneur étranger qu'il soit adjoint, où driver des gardiens de but.

Pour ce qui est de la sélection féminine, d'aucuns ne sont pas complètement satisfaits du travail effectué par Riad Oulmane, ainsi que les résultats obtenus jusqu'à présent. Même si le maintien du successeur de Rabah Graichi est garanti jusqu'à la fin du contrat, il faut souligner que des propositions seront faites pour intégrer au moins deux nouveaux membres au sein de son staff.

■ Adel K.

OPÉRATIONS MILITAIRES DE L'OCCUPANT SIONISTE DANS LA VILLE DE RAFAH

L'Algérie condamne dans les termes les plus fermes



L'Algérie a condamné dans les termes les plus fermes les opérations militaires menées par les forces d'occupation sioniste dans la ville de Rafah au sud de la bande de Ghaza, en préparation à une offensive terrestre dans cette zone palestinienne, a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. « Cette escalade extrêmement dangereuse qui augure d'un bilan meurtrier sans précédent et d'une catastrophe humanitaire de grande ampleur, confirme que l'occupation coloniale israélienne compte poursuivre l'exécution de ses plans visant à l'extermination du peuple palestinien et au déplacement forcé de ceux qui restent », a souligné le communiqué. « L'occupation démontre, ainsi, a ajouté la même source, qu'elle rejette l'appel de la communauté internationale à la nécessité d'accélérer la mise en œuvre d'un cessez-le-feu immédiat et permanent dans la bande de Ghaza et de lancer un processus politique garantissant l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain comme solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien ». « L'Algérie appelle la communauté internationale à agir en urgence, immédiatement et fermement pour faire pression sur la force coloniale et à cesser de lui fournir les moyens de poursuivre sa tyrannie et ses agressions contre les Palestiniens innocents depuis plus de sept mois ». « L'Algérie met en garde contre la poursuite de l'agression israélienne contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza et l'éventualité d'assister à une forte escalade avec l'offensive militaire terrestre sur la ville palestinienne de Rafah, qui risquent d'avoir de graves répercussions de nature à compromettre, pour des décennies encore, l'avenir de la paix et de la sécurité dans la région tout entière », a conclu le document.

KHENCHELA

Merad salue le rôle positif de la société civile

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a salué, lundi dernier à Khenchela, « le rôle positif de la société civile en tant que trait d'union entre les citoyens et les institutions de l'Etat ». Merad a souligné, dans une allocution prononcée lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile, des élus locaux et des notables de la wilaya de Khenchela, que les efforts « se poursuivraient pour faire de la société civile une force de proposition à même de porter les préoccupations des citoyens aux pouvoirs publics qui les étudieront et y répondront ». Le ministre qui venait d'achever une visite de travail consacrée au suivi de la mise en œuvre du programme complémentaire décidé par le président de la République, a également appelé les élus locaux à « continuer de bien recevoir les citoyens, d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de s'employer à les résoudre en fonctions des moyens dont ils disposent ». Merad a souligné, d'autre part, que les hautes autorités du pays, à leur tête le chef de l'Etat, « suivent de près la conduite du développement dans les différentes wilayas, en particulier celles qui ont bénéficié de programmes complémentaires de développement », soulignant, à ce propos, « la nécessité de mener à bien les programmes en cours, à les achever et à les mettre en service dans les meilleurs délais possibles, pour le bien-être du citoyen ».



REVALORISATION DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DE RETRAITE, BAISSÉ DES INTÉRÊTS BANCAIRES, STATUTS DES CORPS MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

Les mesures annoncées entérinées

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés relatifs, entre autres, à la revalorisation des pensions et allocations de retraite, aux statuts des corps médical et paramédical, au suivi du processus de numérisation, ainsi qu'un exposé conjoint sur la production et la distribution de lubrifiants en Algérie et un projet de loi sur la gestion, le contrôle et l'élimination des déchets.

Après l'ouverture de la réunion par le chef de l'Etat, la présentation de l'ordre du jour par le Secrétaire général du Gouvernement et l'exposé du Premier ministre sur le bilan d'activité du Gouvernement pour les deux dernières semaines, et après présentation des exposés des membres du Gouvernement, le président Tebboune a donné les instructions et orientations. Concernant les statuts des corps médical et paramédical, le Conseil des ministres a approuvé les projets de statuts et de régimes indemnitaires pour les fonctionnaires relevant des corps médical et paramédical. Le président de la République a instruit le ministre de la Santé à l'effet de poursuivre l'élaboration de textes de loi inhérents à la spécificité des corps médical et paramédical. S'agissant de la revalorisation des pensions et allocations de retraite, le Président a affirmé que la décision de revalorisation des pensions et allocations de retraite se voulait une reconnaissance et une considération par l'Etat des efforts de ses enfants parmi les travailleurs qui ont pleinement accompli leur mission tout au long de leur carrière.

Les augmentations oscilleront entre 10% et 15% pour toutes les catégories de retraités, ce qui permettra d'améliorer leur cadre de vie. Concernant la production et la distribution des lubrifiants en Algérie, le chef de l'Etat a instruit le Premier ministre de coordonner avec les ministres de l'Industrie, de l'Energie, des Finances et du Commerce pour élaborer un cadre juridique régissant ce domaine et définissant les normes, les critères et la qualité des lubrifiants autorisés sur le marché national. Dans ce sillage, le Président a donné des instructions pour que Naftal assure la production, en augmente le taux et se charge de la commercialisation et de l'importation des lubrifiants qui ne sont pas produits localement, tout en engageant la mise en place des tech-



nologies nécessaires à leur production localement.

CRÉER DES START-UP SPÉCIALISÉES DANS LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

Au sujet du projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, le chef de l'Etat a instruit le ministre de l'Environnement à l'effet de coordonner avec ses homologues des secteurs de l'Intérieur et de l'Habitat, sous la supervision du Premier ministre, pour élaborer un schéma sur l'environnement et l'urbanisme, avec pour but de revoir le système de tri et de distribution des déchets, à travers la sensibilisation des citoyens. Il a, également, ordonné la création de start-up spécialisées dans le recyclage des déchets, au vu de la rentabilité économique importante de ce volet, à travers les opérations de transformation et de recyclage au profit de plusieurs secteurs, en tête desquels l'agriculture. Engager des mesures sur le terrain pour le tri, la distribution et le recyclage des déchets dans des wilayas pilotes, englobant les grandes villes, avant leur généralisation, dans le but de corriger les comportements sociaux pour les voir contribuer efficacement et positivement à notre écosystème. Le Président a souligné l'impératif de se mobiliser pour promouvoir l'image du pays dans le cadre des réformes que connaît l'Algérie, et revoir certains textes réglementaires pour que

les plans théoriques soient adaptés à une application rigoureuse des lois. Concernant le suivi de l'état d'avancement du processus de numérisation, le président Tebboune a ordonné d'accorder un intérêt accru à la cybersécurité dans le processus de numérisation, saluant les efforts constants pour mener à bien ce projet.

HOMMAGE AUX TRAVAILLEURS ET CADRES DE SONELGAZ

S'agissant du secteur des Finances et des intérêts bancaires, le chef de l'Etat a chargé le ministre des Finances, en coordination avec la Banque centrale et l'Association des banques et des établissements financiers, de réviser les taux d'intérêt bancaires élevés, incompatibles avec la politique d'encouragement de l'investissement. Par ailleurs, le président de la République a chargé le ministre de l'Energie et des Mines de transmettre sa haute considération aux travailleurs et cadres de Sonelgaz pour la poursuite de leurs efforts considérables dans la prise en charge des besoins nationaux, notamment en ce qui concerne les projets électriques en agriculture et le raccordement des zones rurales, ce qui s'est reflété de manière positive sur la production. Il a chargé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale à l'effet d'accélérer l'application des nouvelles lois relatives au droit d'exercice de l'action syndicale.

ÉCOLE DES CADETS DE LA NATION DE BEJAÏA

Visite guidée au profit des journalistes

L'école des cadets de la nation de Bejaïa a ouvert ses portes, hier, à des journalistes de la presse nationale, conviés à y découvrir, à l'occasion d'une visite guidée, ses structures éducatives et de formation, ses équipements pédagogiques et son encadrement. Cette visite guidée a été l'occasion de découvrir que tous les éléments de cette école sont modulés de sorte à assurer aux élèves une éducation et une formation d'excellence, adaptée à une préparation à une carrière militaire. Inauguré en 2015, l'établissement respire, en effet, la rigueur, la discipline et la performance et est doté d'une logistique variée, garantissant la réussite des élèves avec brio. « Nous avons un taux de réussite de 100% », se réjouit son directeur, le colonel Khalfat Fouad, qui note qu'à l'examen du BEM à l'été 2023, les apprenants ont obtenu des résultats record, dont un candidat qui a obtenu la moyenne de 19,45/20.

Ces résultats sont le « fruit d'un travail soutenu, d'un encadrement de haut niveau et d'une dotation en moyens pédagogiques de grande qualité », a-t-il ajouté, expliquant qu'« outre ses missions de formation et d'éducation, l'école forge les élèves dans divers domaines liés à la vie courante, leur inculquant notamment les valeurs du devoir, du patrio-



tisme et de l'honneur, à même de les aider à faire des carrières exemplaires ». A noter qu'en plus des moyens et des équipements pédagogiques mis à leur disposition, dont des laboratoires richement équipés, les élèves font aussi du sport, s'adonnent à leurs hobbies, qu'il s'agisse de lecture, de poésie, de musique ou autres loisirs dont le billard. Ils jouissent ainsi « de conditions de formation, de distraction et de vie optimales », témoigne un élève de 1^{re} année secondaire, qui reconnaît que ce qu'il a trouvé à l'école « a dépassé mes attentes ».



La Météo du Mercredi 8 Mai 2024

Alger 20° ■ Annaba 17° ■ Constantine 15° ■ Oran 25° ■ Ouargla 30° ■ Tamanrasset 42° ■ Tindouf 41° ■ Illizi 38°



Fadjr	4.07
Dohr	12.45
Assar	16.32
Maghreb	19.46
Ichaâ	21.16

CHANGE		
MONNAIE	ACHAT	VENTE
US\$	134,37DA	134,39DA
€	143,43 DA	143,50 DA

ACHAT		VENTE	
1 \$	▼	1 \$	▼
134,37DA		134,39DA	
1 €	▼	1 €	▼
143,43 DA		143,50 DA	

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23